

**Concours national de la Résistance et de la Déportation
2023 – 2024**

Résister à la Déportation en France et en Europe

**RÉSISTER À LA DÉPORTATION DES JUIFS
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE
1942-1944**

Dossier réalisé par Philippe Barlet

**Association Nationale des Anciens Combattants et
Amis de la Résistance de l'Indre
&**

**Association des Amis du Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la
Déportation dans l'Indre**



TABLE

	Page
Avant-propos	3
Avertissement	
Quelques ouvrages généraux	4
Introduction	5
Les avatars de la mémoire. Des aviateurs au camp de Douadic ?	9
Que savait-on sur le sort des juifs ?	12
Sauver les enfants juifs. Création d'un réseau de sauvetage dans l'Indre	14
Sauver des juifs au cours d'une rafle ? Camp de Douadic, 26 août 1942	16
Après la rafle. Sauver des juifs dans le camp de Douadic (septembre 1942)	19
L'opinion publique dans l'Indre et la région administrative de Limoges face à la déportation des juifs	21
Comment échapper à la Déportation. L'odyssée d'Esther Naischouler, juive d'origine ukrainienne (mars 1944)	26
Photographies	29
Recueils documentaires, mémoires, récits, films	40

Avant-propos

Ce cahier spécial s'ajoute à la brochure publiée par l'ANACR de l'Indre, comme chaque année à l'occasion du CNRD.

Il est l'œuvre de M. Philippe Barlet, historien du camp d'internement de Douadic dans l'Indre.

M. Barlet est membre du Conseil Scientifique de l'ACRDI : Association des Amis du **Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre**. Ce futur Centre est un projet en cours d'élaboration sous l'égide de la Ville de Châteauroux, du département de l'Indre, de la Région Centre-Val de Loire, soutenu par la division Mémoire du Ministère des Armées.

L'ACRDI assume la partie scientifique du projet dont le commissaire d'exposition est M. Jean-Louis Laubry, historien, spécialiste de la Résistance. L'ANACR de l'Indre ainsi que des particuliers, sont à l'origine de la collection.

L'ACRDI est membre du réseau du MRN, Musée de la Résistance Nationale.

Marie-Sylvie Beuzard, présidente de l'ACRDI
Michel Fouassier, secrétaire général de l'ACRDI
et co-président de l'ANACR 36

Avertissement

Le sujet du concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024 ne sera envisagé ici que sous un angle local, celui du département de l'Indre entre 1942 et 1944 ; du préfet de ce département, du fait que celui-ci était limitrophe de la ligne de démarcation, dépendaient également les parties des départements de l'Indre-et-Loire (région de Loches), du Loir-et-Cher (région de Saint-Aignan-sur-Cher) et du Cher (région de Saint-Amand-Montrond) situées en zone non-occupée. Seule sera également abordée la question de la déportation des juifs de l'Indre – en particulier entre 1942 et 1944, années au cours desquelles elle se met en place en zone non occupée (puis zone sud). Les aspects généraux de l'histoire des années 1940-1945 ne seront pas abordés, les professeurs ayant toutes les compétences requises pour les présenter et les expliquer à leurs élèves. D'excellents et nombreux ouvrages, pour certains récemment parus, permettent d'approcher les diverses questions soulevées par cette période.

N. B. : L'orthographe et la syntaxe des textes originaux cités ont été respectées.

Quelques ouvrages généraux... parmi d'autres

Sur la Shoah :

- Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz. La « solution finale » de la question juive en France*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1983 et 1985
- Serge Klarsfeld, *Le calendrier de la persécution des Juifs de France, juillet 1940-août 1942*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 2001
- Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, nouvelle édition, Calmann-Lévy, Paris, 2015
- Coll. (dossier préparé par Laurent Joly), *Vichy, les Français et la Shoah : un état de la connaissance scientifique*, *Revue d'histoire de la Shoah*, n° 212, octobre 2020
- Laurent Joly, *L'État contre les Juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite, 1940-1944*, édition revue et mise à jour, Champs histoire, Flammarion, Paris, 2020 (1ère édition, Grasset et Fasquelle, Paris, 2018)
- Alexandre Bande, Pierre-Jérôme Biscarat et Olivier Laliou (dirigé par), *Nouvelle histoire de la Shoah*, Passé composé/Humensis, Paris, 2021
- Laurent Joly (sous la dir. de), *La France et la Shoah. Vichy, l'occupant, les victimes, l'opinion*, Calmann-Lévy, Paris, 2023

Sur l'Indre pendant la seconde guerre mondiale :

- Georgette Guégen-Dreyfus et Bernard Lehoux, *Résistance Indre et Vallée du Cher*, deux volumes, Éditions sociales, Paris, 1970, réimpression, ANACR, 1984
- Michel Jouanneau, *L'organisation de la Résistance dans l'Indre, juin 1940 - juin 1944*, 95130 Franconville, 1975
- Philippe Barlet, *Indre, 1940-1944. Itinéraire dans les Années noires. Catalogue de l'exposition réalisée par le Service éducatif des Archives départementales de l'Indre*, Conseil général de l'Indre, Châteauroux, 1994
- Alain Giévis et Jean-Louis Laubry (sous la dir. de), *L'Indre de la débâcle à la Libération, 1940-1944. Témoignages et documents inédits*, tome I, ASPHARESD, Éguzon-Argenton-sur-Creuse, 1995
- Alain Giévis et Jean-Louis Laubry (sous la dir. de), *L'Indre de la débâcle à la Libération, 1940-1944. Témoignages et documents inédits*, tome II – L'été 1944, ASPHARESD, Éguzon-Argenton-sur-Creuse, 1996
- Sébastien Dallot, *L'Indre sous l'occupation allemande (1940-1944). Les Allemands dans le département de l'Indre*, Éditions De Borée, Clermont-Ferrand, 2001
- Jean-Luc Stiver, *Avaient-ils le choix ? Réquisition de la main d'oeuvre dans le département de l'Indre, 1942-1945*, Éditions Points d'Encre, Éguzon, 2020
- Coll., *Vivre au maquis et l'épuration dans la région R5. Berry, Limousin, Périgord, 1943-1945. Actes des colloques de 2011 et 2015*, Points d'Encre – CREDI Éditions, Éguzon-Chantôme, 2017
- Coll., « *Lorsque la liberté venait du ciel (1940-1944)* ». *Opérations aériennes, réseaux et mouvements dans la région R5. Berry, Touraine, Limousin, Dordogne. Actes du colloque de Châteauroux, 18 septembre 2017*, Points d'Encre, Éguzon-Chantôme, 2019

Résister à la déportation des juifs dans le département de l'Indre 1942-1944

Introduction

1 - La collaboration franco-allemande dans la politique antijuive

Dans l'été 1942, le gouvernement xénophobe et antisémite du gouvernement de Vichy, en place depuis juillet 1940, intensifie sa politique d'exclusion et de répression à l'égard des juifs, en particulier des juifs étrangers ; cette politique va entrer en conjonction avec la « solution finale de la question juive » mise en place par les Allemands depuis 1941 et qui concerne, à partir du printemps 1942, les pays de l'Europe de l'Ouest occupés.

En effet, le 2 juillet 1942, des discussions sont engagées entre le gouvernement de Vichy – conduites principalement par René Bousquet, secrétaire général à la police depuis le 18 avril 1942 ayant reçu de Pierre Laval délégation générale et permanente à l'effet de signer, à l'exclusion des décrets, tous actes, arrêtés ou décisions relatifs à ses attributions – et les autorités allemandes représentées par Karl Oberg, depuis le 5 mai 1942 chef supérieur de la SS et de la Police en France. Elles aboutissent à ce qu'il est convenu d'appeler les « accords Oberg-Bousquet », formellement confirmés le 8 août 1942 lors d'une réunion des préfets régionaux de Vichy ; Vichy s'engage à maintenir l'ordre, ainsi qu'à faire arrêter par les forces de police françaises 20 000 juifs étrangers de zone occupée et 10 000 juifs étrangers de zone non occupée et à les livrer aux Allemands ; en contrepartie, les Allemands acceptent de reconnaître une certaine extension de l'autonomie de la police de Vichy – extension qui se révélera rapidement n'être qu'un leurre.

De cet accord résulte l'organisation des grandes rafles¹ de l'été 1942 organisées par le gouvernement de Vichy au cours desquelles les forces de police françaises arrêtent, non seulement des milliers de juifs apatrides² ou étrangers, mais aussi des milliers de juifs français, en l'occurrence les enfants de ces juifs étrangers dont un très grand nombre, nés en France, possèdent de ce fait la nationalité française. Or, ces enfants français nés de parents étrangers sont, sur proposition de Pierre Laval, sous le prétexte de ne pas séparer les familles, également arrêtés et livrés aux Allemands qui ne les réclamaient pas à ce moment-là.

Le première rafle a lieu en zone occupée, celle dite du Vel' d'Hiv', les 16 et 17 juillet 1942 ; elle se poursuit en fait au-delà de ces dates pendant plusieurs semaines, nombre de personnes ayant alors échappées à la rafle étant toujours recherchées, retrouvées et livrées aux Allemands.

En zone non occupée, la répression contre les juifs étrangers est conduite de manière différente du fait des circonstances particulières qui s'y déroulent pendant l'été 1942.

¹Le terme de « rafle » pour désigner ces opérations a été consacré par l'histoire et la mémoire bien qu'il apparaisse en l'occurrence quelque peu inapproprié. En effet, le terme « rafle » concerne normalement des arrestations opérées au hasard lors d'une opération répressive ; or, les rafles de l'été 1942 ne doivent rien au hasard puisqu'une catégorie de personnes était directement visée : les juifs apatrides ou étrangers, auparavant fichés, sont arrêtés selon des listes nominatives établies par les services préfectoraux de Vichy puis livrés aux Allemands. Si le terme de « rafle » suggère une « violence aveugle » au cours d'une opération arbitraire (mais légale pour le gouvernement autoritaire de Vichy), la violence exercée à l'égard des personnes arrêtées ne fut nullement aveugle mais consciente, préméditée et organisée. Les fonctionnaires de Vichy utilisent pour leur part le terme de « ramassage » pour désigner ces opérations, un terme que l'on commençait à utiliser avant-guerre pour parler du « ramassage scolaire ». Sans doute sembla-t-il convenable aux autorités de Vichy ; il ne fut pas repris par la suite, celui de « rafle » lui étant préféré, un terme qui ne doit pas masquer, outre la violence et l'arbitraire qu'il porte en lui, la préméditation criminelle de Vichy.

²Personnes d'origines étrangères déchues de leur nationalité, considérées par Vichy au même titre que les étrangers.

2 - Les opérations antijuives du gouvernement de Vichy dans la zone non-occupée pendant l'été 1942, en particulier dans l'Indre

Dans l'été 1942, le gouvernement de Vichy décide et organise simultanément en zone non-occupée deux opérations contre les juifs étrangers, confiées aux forces de l'ordre – police, gendarmerie, groupes mobiles de réserve (G.M.R.) :

- le 5 août 1942, il décide, en vertu des accords conclus avec les Allemands, l'organisation d'une rafle contre les juifs étrangers de la zone non occupée ; dans la région de Limoges dont dépendent l'Indre et les parties de départements voisins qui étaient rattachées à ce département depuis 1940 (région de Loches dans l'Indre-et-Loire, de Saint-Aignan-sur-Cher dans le Loir-et-Cher et de Saint-Amand-Montrond dans le Cher), elle est organisée par le préfet régional (Antoine Lemoine) et par les préfets départementaux (André Jacquemart pour l'Indre). Cette rafle – les fonctionnaires de Vichy parlent de « ramassage » – débute le 26 août 1942 à 5 heures du matin et se poursuit jusqu'au 28 août. 215 juifs étrangers (hommes, femmes, enfants) sont arrêtés dans l'Indre et les parties de départements rattachées ; ils sont conduits dans le camp de Douadic (près du Blanc) où a lieu le « triage » – c'est-à-dire le tri entre, d'une part, ceux pouvant bénéficier d'une exemption et être libérés, d'autre part ceux devant être livrés aux Allemands pour être déportés. Après le « triage », 108 juifs pouvant être déportés sont transférés par autocars vers le camp de Nexon (non loin de Limoges, en Haute-Vienne) ; après un nouveau « triage » à Nexon, 52 d'entre eux sont transférés au camp de Drancy (au nord-est de Paris) le 29 août ; 34 sont déportés en train par les Allemands entre le 31 août et le 21 septembre vers le camp d'extermination d'Auschwitz où 32 d'entre eux sont assassinés (un s'est évadé du train, un autre a survécu) ;

- le 8 août 1942, le gouvernement de Vichy lance une seconde opération imputable à lui seul car ne répondant à aucune demande des Allemands. Face à l'afflux des réfugiés juifs qui fuient massivement la zone occupée pour la zone libre à partir du printemps 1942 et surtout depuis la rafle du Vel' d'Hiv', Vichy prescrit un ensemble de mesures contre les juifs étrangers ayant franchis clandestinement la ligne de démarcation, particulièrement nombreux dans le département de l'Indre et les parties de départements qui lui sont rattachées :

- les juifs étrangers originaires de différents pays (Pologne, Allemagne, ex-Autriche, Sarre, Dantzig, ex-Tchécoslovaquie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Russie) arrivés en France après le 1^{er} janvier 1936, s'ils ne peuvent bénéficier d'une exemption, doivent être refoulés sinon internés dans les camps de Gurs (Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques). Dans l'Indre, ils sont ainsi conduits au camp de Douadic et, après le « triage », s'ils ne peuvent être exemptés, transférés au camp de Nexon, puis à celui de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) et, enfin, à celui de Gurs. Ils vont en quelque sorte constituer une « réserve » de juifs étrangers qui pourront être livrés aux Allemands en fonction de leurs demandes lorsque ceux-ci formeront des convois de déportation vers les camps d'extermination ; la plupart d'entre eux seront en effet ultérieurement livrés, déportés et assassinés dans ces camps ;
- les autres juifs étrangers sont également soumis à un triage par les services préfectoraux :
 - les individus ou les familles qui ont des ressources sont assignés à résidence dans une commune de leur choix, à l'exception de certaines localités ; ils ne peuvent quitter sans autorisation cette commune, même pour un bref voyage ; les hommes sont incorporés dans un groupe de travailleurs pour les période des grands travaux (en été principalement) ;
 - les individus ou les familles qui sont dépourvus de ressources sont assignés à résidence dans un centre d'accueil dépendant du Service social des étrangers ; les hommes en âge et en état de travailler sont affectés à un groupement de travailleurs étrangers (G.T.E.), y étant soumis au travail forcé ; dans l'Indre, un G.T.E. était établi à Montgivray (668^e puis 931^e G.T.E.), près de La Châtre.

3 - Le camp de Douadic dans l'Indre

Le camp de Douadic, construit en 1939 pour héberger des prisonniers allemands puis affecté à divers usages, est désigné le 21 août par le préfet régional de Limoges comme camp départemental afin de servir, lors de la rafle du 26 août 1942, au « triage » des juifs étrangers arrêtés dans l'Indre et les parties des départements qui y sont rattachées ; la préfecture de l'Indre y envoie également les juifs étrangers arrivés en France après le 1^{er} janvier 1936, arrêtés après avoir franchi clandestinement la ligne de démarcation et destinés à être transférés à Gurs.

Le camp de Douadic est encore désigné le 28 août 1942 pour être un centre d'accueil dépendant du Service social des étrangers (centre n° 11bis) afin de recevoir les individus et familles juives étrangères sans ressources, arrivées en France avant le 1^{er} janvier 1936 et ayant franchis clandestinement la ligne de démarcation.

Le camp de Douadic est aménagé par les G.M.R. dans les jours précédant la rafle du 26 août 1942 pour répondre à cette double fonction³ :

- un îlot (n° 3) reçoit les juifs étrangers arrêtés lors de la rafle du 26 août 1942 ; ils y sont « triés » par les fonctionnaires de la préfecture de l'Indre. Ce même îlot reçoit également les juifs étrangers arrivés en France après le 1^{er} janvier 1936, arrêtés pour avoir franchi clandestinement la ligne de démarcation et susceptibles d'être transférés à Gurs ; il faut souligner que ces personnes ne sont pas concernées par la rafle du 26 août 1942 ;

- un second îlot (n° 2) reçoit les juifs étrangers sans ressources arrivés en France avant le 1^{er} janvier 1936 après avoir franchi clandestinement la ligne de démarcation ; ces personnes ne sont pas concernées par la rafle du 26 août 1942. Le centre d'accueil va recevoir également par la suite des étrangers non juifs de différentes nationalités (y compris un Chinois...). Ces étrangers, juifs et non juifs, sont assignés à résidence au centre d'accueil de Douadic par les services de la préfecture ; ils sont considérés par Vichy comme des « hébergés ». Leur liberté de circulation est étroitement limitée et surveillée : ils ne peuvent sortir du camp que dans les limites de la commune de Douadic et doivent solliciter une autorisation pour se rendre au-delà de ces limites ; ils peuvent toutefois être autorisés à quitter le camp pendant plusieurs jours ; ils peuvent également travailler en dehors du camp, notamment dans des exploitations agricoles (travail qui est rémunéré) ;

- un dernier îlot (n° 1) sert à l'hébergement du personnel du camp au moment de la rafle ainsi qu'à celui du personnel d'encadrement du centre d'accueil.

Le camp de Douadic va exercer cette double fonction (centre de « triage » avant déportation et centre d'accueil) jusqu'à la rafle de février 1943. Cette nouvelle rafle fait suite à un attentat contre deux officiers allemands survenu le 13 février précédent sur le pont des Arts à Paris ; les autorités allemandes exigent en représailles la livraison de 2 000 hommes juifs étrangers de 16 à 65 ans. La rafle est organisée par le gouvernement de Vichy uniquement en zone sud (désormais occupée par les troupes allemandes depuis le 11 novembre 1942) et se déroule le 23 février 1943. Le camp de Douadic sert de nouveau pour le « triage » : dans l'Indre, 80 juifs étrangers et 18 dans la région de Saint-Amand-Montrond (Cher) sont arrêtés et conduits à Douadic puis transférés à Nexon, ensuite à Gurs et enfin à Drancy. Un grand nombre de juifs étrangers arrêtés lors de la rafle du 26 août 1942 mais non déportés à ce moment-là, ainsi que nombre de juifs étrangers arrivés en France après le 1^{er} janvier 1936, ayant franchi clandestinement la ligne de démarcation et internés à Gurs, sont également livrés aux Allemands pour atteindre le nombre d'individus à déporter exigé par ces derniers. Des travailleurs étrangers des G.T.E. de l'Indre et du Cher sont également arrêtés lors de cette rafle (13 de l'Indre, 1 du Cher). Ce sont ainsi 152 juifs étrangers arrêtés dans l'Indre qui sont finalement déportés par les Allemands par les convois 50 (4 mars 1943) et 51 (6 mars 1943) vers le camp d'extermination de Sobibor (2 seulement survivront à la Déportation).

Les réactions hostiles suscitées par les rafles de l'été 1942, notamment au sein de la haute hiérarchie catholique en France, éveillent un fort écho au sein d'une large partie de la population française ;

³Voir le plan et la vue générale du camp de Douadic p. 30-31.

c'est le cas en particulier de la lettre pastorale du 23 août 1942 de Jules-Géraud Salières, archevêque de Toulouse, dont le texte est repris et diffusé par la radio de Londres et la presse clandestine de la Résistance. Ces réactions vont inciter le gouvernement de Vichy à infléchir quelque peu sa politique antisémite. La rafle du 23 février 1943 est la dernière rafle massive organisée par le gouvernement de Vichy à l'échelle de la zone sud ou de la zone nord.

Les déportations se poursuivent néanmoins à l'initiative des Allemands auxquels les fonctionnaires de Vichy continuent à livrer non seulement des juifs étrangers mais aussi des juifs français. Après l'armistice italien (8 septembre 1943), les Allemands traquent les juifs dans l'ancienne zone d'occupation italienne où se sont réfugiés dans les mois précédents de nombreux juifs dans la mesure où les Italiens ne les persécutaient pas ; d'anciens « hébergés » du camp de Douadic sont ainsi raflés par les Allemands à Annecy le 16 novembre 1943 et déportés. Néanmoins, le courage des « justes » qui accueillent et protègent des juifs, notamment des enfants, la solidarité anonyme d'une majeure partie de la population française (« les justes anonymes ») qui se manifestent souvent par des gestes simples ou par le silence permettent le sauvetage de nombreux juifs français et étrangers. Si les dirigeants de la Résistance se montrent pour le moins discrets à propos de l'aide à apporter aux juifs, y compris dans l'Indre comme le montre les tracts conservés qui y furent rédigés et diffusés, nombre de résistants juifs et non-juifs leur apportèrent une aide importante. C'est le cas notamment dans le camp de Douadic : l'action de la résistance locale dont le ravitailleur du camp, René L'Herminé, est membre avec un autre cadre du camp et plusieurs « hébergés », permet – avec la complicité de gendarmes du Blanc – le sauvetage des juifs du centre d'accueil de Douadic menacés de déportation en favorisant leur fuite ou en les cachant. Il faut souligner en effet que, après la rafle du 23 février 1943, aucun des juifs demeurés dans le camp de Douadic jusqu'à sa fermeture le 31 octobre 1944 ne fut livré aux Allemands et déporté vers les camps d'extermination. L'attitude des Français à partir de l'été 1942 explique sans doute pourquoi, malgré la politique de collaboration conduite par Vichy, notamment dans la politique antisémite, les trois quarts des juifs en France ont échappé à la mort.

Lorsque le centre d'accueil de Douadic ferme ses portes, le camp reste en activité : y sont désormais internés les « collabos » arrêtés dans le département de l'Indre dans l'attente de leur jugement... Mais ceci est une autre histoire !

4 - Des questions à aborder... parmi bien d'autres !

- Quelle fiabilité pour les témoignages écrits et oraux ?
- Que savait-on sur le sort des juifs déportés par les Allemands ?
- Quel fut le rôle particulier du camp de Douadic dans la politique xénophobe et antisémite du gouvernement de Vichy ?
- Quelle fut l'attitude de la population française, notamment dans l'Indre, face à la déportation des juifs ?
- Quel fut le comportement des fonctionnaires de Vichy dans les mesures répressives, notamment au moment des rafles ?
- Quelle fut l'attitude de la Résistance française face à la déportation des juifs ?
- Quelle a été le rôle de la résistance juive dans le sauvetage des juifs ?
- Comment se sont organisés les réseaux de sauvetage des enfants juifs, notamment dans l'Indre ?
- Quel fut le rôle des « justes » et des « justes anonymes » dans le sauvetage des juifs, notamment dans l'Indre ?
- le sauvetage des juifs du camp de Douadic fut-il parfois possible ?
- la résistance dans les camps fut-elle possible ?

Les avatars de la mémoire. Des aviateurs au camp de Douadic ?

Les témoignages écrits et oraux rapportés par les témoins posent souvent des problèmes aux historiens. Ces témoignages sont, sans aucun doute, totalement sincères lorsqu'ils sont formulés ; cependant, ils ne livrent que l'état de la mémoire de la personne au moment où celle-ci témoigne ; le récit des faits rapportés par le témoin pourra être différent s'il est rédigé ou recueilli quelques années plus tard. En effet, la mémoire des événements se reconstruit dans cesse dès le moment où ces événements ont été vécus ; à partir de souvenirs réels, elle va se transformer au fil des années sous l'influence de divers phénomènes tels que les lectures (romans, livres d'histoire...), les films (documentaires, fictions, fictions-documentaires...) portant sur l'époque vécue par le témoin, les interprétations diverses apportées aux événements vécus pendant cette période, les événements ultérieurs vécus ou rapportés (par la presse, la télévision...) au cours de la vie du témoin.

La reconstruction de la mémoire est un phénomène bien connu des historiens. Un témoignage n'est donc pas le reflet de ce qui s'est réellement passé ; il est le reflet de l'événement tel que pense l'avoir vécu le témoin au moment où il le rapporte ; il ne rapporte donc pas la vérité historique ; il présente l'événement tel que le témoin pense l'avoir vécu au moment où il le relate. Le témoignage est vrai, le témoin est toujours sincère, mais il ne dit pas la vérité historique. Il faut également tenir compte des défaillances de la mémoire liées à l'âge et aux problèmes de santé.

Le témoignage doit donc être sans cesse confronté aux archives d'époque ; il faut néanmoins avoir conscience que les documents d'époque ne reflètent pas non plus la vérité historique et que les faits qu'ils présentent dépendent largement de la vision des événements de celui qui élabore le document.

L'exemple suivant illustre ainsi les phénomènes de reconstruction de la mémoire et le problème de la fiabilité des témoignages oraux et écrits.

1 – Des aviateurs à Douadic... dans les souvenirs de Jeanne Merle d'Aubigné

Jeanne Merle d'Aubigné, assistante sociale et militante de la Cimade⁴, est présente pendant quelques mois au camp de Douadic (fin 1943 - début 1944).

Deux Anglais furent parachutés dans notre voisinage, en grand uniforme, car, pris sans uniforme, ils étaient fusillés sans merci. Les deux hommes étaient en conciliabule avec les gens du maquis dans notre baraque Cimade. Les Allemands prévenus arrivèrent en trombe à l'autre bout du camp. Juste le temps de sauter dans la voiture arrêtée le long de la baraque et les Anglais disparaissaient. Les Allemands se mirent à tirer, les Anglais aussi, pour couvrir leur retraite. Personne ne fut atteint, et les Allemands s'arrêtèrent à la lisière de la forêt.

Jeanne Merle d'Aubigné, « Les Eaux-Bonnes, Naillat, Douadic, le maquis »,
dans Jeanne Merle d'Aubigné, Violette Mouchon et Émile C. Fabre
(textes rassemblés et mis en ordre par), *Les clandestins de Dieu. Cimade 1939-1945*,
Labor et Fides, Genève, 1989
(1^{ère} édition, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1968), p. 97

⁴La Cimade (Comité inter-mouvements auprès des évacués) est une organisation protestante fondée en 1939 qui apporta son aide aux évacués d'Alsace-Lorraine en 1939 et, par la suite, aux internés des camps de Vichy et aux juifs persécutés, contribuant à sauver nombre d'entre eux pendant la seconde guerre mondiale.

2 – Des aviateurs à Douadic... dans les souvenirs de Jane Billard

Jane Billard a été assistante sociale et infirmière dans le camp de Douadic d'août 1942 à avril 1945.

Ce devait être début [1944⁵], après le passage de la patrouille allemande⁶. René L'Herminé⁷ me dit : « Aujourd'hui, nous avons des invités de marque. Un Canadien et un Anglais ! »

À table à ma grande surprise et à ma grande admiration, j'eus en face de moi deux officiers en uniforme avec galons et décoration. Je fus ébloui par leur courage et leur sûreté en eux-mêmes. Ils avaient été parachutés la nuit même et ils regagnaient la région de (?⁸). Je tremblais pour eux car j'étais encore sous la vision du passage des Allemands. C'était courageux d'être là, en pays occupé et en uniforme ! Je crois que je me rendais compte du danger qu'ils couraient beaucoup plus qu'eux.

Extrait (inédit) des *Souvenirs* manuscrits de Jane Billard [rédigés dans les années 1992-1994],
texte établi, présenté et anoté par Philippe Barlet, *coll. particulière*

Les deux témoignages font probablement allusion au même événement... reconstruit, transformé, embelli, dramatisé dans la mémoire des deux témoins. Les archives ont permis d'apporter un certain nombre de précisions.

Le Canadien est sans doute le sergent John H. Upton, copilote d'un bombardier bimoteur Whitley - Mk. V appartenant à la Royal Canadian Air Force ; l'avion, chargé d'une mission de largage de tracts sur Orléans, connaît des ennuis mécaniques au retour de sa mission, est évacué par son équipage et s'écrase dans la région de Courtalain (Eure-et-Loir).

Quant à l'Anglais, il s'agit plus vraisemblablement d'un Américain : en effet, deux « Forteresses volantes » appartenant à l'USA Air Force sont abattues le 6 septembre 1943 au retour d'une mission de bombardement sur la ville de Stuttgart (Allemagne). L'un des deux bombardiers (où étaient embarqués Roland Albert Marean, James Glasser Shilliday et Halleck H. Hasson) s'écrase à Coudray (Loiret), l'autre (avec Taylor D. Harrison) entre Villemaur-sur-Vanne et Estissac (Aube). Avec l'aide de la résistance française, ils parviennent dans l'Indre début décembre 1943 et sont confiés à la résistance blancoise, plus particulièrement à Roger Pech (« Papillon »), un de ses responsables, et à son épouse Marie (« Aglaé »). Roger Pech les cache dans une famille de maraîchers du Blanc, les Delaume, puis au château du Pin à Douadic chez la famille de Poix (pour le canadien John H. Upton et deux américains, le lieutenant Roland Albert Marean et le sergent Taylor D. Harrison) et à Concremiers chez Mme Lebeau (pour les deux autres Américains James Glasser Shilliday et Halleck H. Hasson). C'est probablement lors de leur séjour au château du Pin, lequel se situe entre le 19 décembre 1943 et le 4 janvier 1944, que deux de ces aviateurs se rendent au camp de Douadic pour y rencontrer les résistants locaux : le Canadien John H. Upton et l'un des deux Américains, soit le lieutenant Roland Albert Marean, soit le sergent Taylor D. Harrison. Après le 4 janvier, tous trois retournent ensuite chez la famille Delaume au Blanc. Tous quittent Le Blanc le 30 janvier ; les réseaux de résistance français parviennent à les faire passer en Espagne d'où ils regagnent ensuite la Grande-Bretagne via Gibraltar. Dans le rapport sur les conditions de son évasion dressé en mars 1944 pour l'armée américaine, Roland Albert Marean ne mentionne pas un éventuel bref passage au camp de Douadic, pas plus d'ailleurs que ses compatriotes James Glasser Shilliday et Halleck H. Hasson dans leurs propres rapports ; ceux-ci n'ont pas, il est vrai,

⁵Jane Billard a écrit par erreur « 1943 ».

⁶Pendant l'été 1943, un camion chargé de soldats allemands armés est passé et a stationné à proximité du camp de Douadic, incitant les « hébergés » du camp et certains des membres de son encadrement (dont Jane Billard) à passer plusieurs nuits dans les bois tout proches par crainte d'une opération allemande.

⁷René L'Herminé, ravitailleur du camp de Douadic, membre de la Résistance.

⁸Le point d'interrogation est de Jane Billard qui n'a pas précisé la région en question.

séjourné au château du Pin, mais à Concremiers chez Mme Lebeau.

De ces deux récits peuvent être retenus le fait que deux aviateurs, l'un Canadien, l'autre Américain, sont venus au camp de Douadic entre le 19 décembre 1943 et le 4 janvier 1944 (peut-être dans les tous premiers jours de janvier) alors qu'ils se cachaient au château du Pin, dans la famille de Poix. Ils y ont rencontré des résistants, notamment ceux du camp de Douadic, avec lesquels ils eurent des discussions, peut-être dans le local de la Cimade ; ils prirent également un repas (le midi ou le soir ?) auquel participèrent René L'Herminé et Jane Billard. Ils ne se sont sans doute pas attardés et leur séjour ne fut probablement qu'une simple visite qui n'excéda pas quelques heures et dont on ignore en fait l'objet précis (au-delà d'une rencontre avec les résistants locaux). L'aviateur américain qui y fut présent ne semble pas avoir attaché beaucoup d'importance à cette visite puisqu'il ne la mentionne pas dans le rapport qu'il dresse quelques mois plus tard pour l'armée américaine. L'intervention des Allemands au cours de cette visite rapportée par Jeanne Merle d'Aubigné est totalement inventée ; en effet, les Allemands ne semblent jamais être intervenus dans le camp de Douadic entre 1942 et 1944 et aucun document actuellement connu ne fait allusion à une telle action.

Bibliographie

- Jeanne Merle d'Aubigné, Violette Mouchon et Émile C. Fabre (textes rassemblés et mis en ordre par), *Les clandestins de Dieu. Cimade 1939-1945*, Labor et Fides, Genève, 1989 (1ère édition, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1968)
- Chantal de Pouilly, « En hommage à Jacques de Poix (1914-1945), résistant, déporté, mort pour la France », dans *La seconde guerre mondiale en pays blancois. Au fil du temps... Revue des Amis du Blanc et de sa région*, hors-série n° 1, novembre 2009, p. 106-112
- Les enfants Pech, « Roger et Marie Pech, résistants blancois », *La seconde guerre mondiale en pays blancois. Au fil du temps... Revue des Amis du Blanc et de sa région*, hors-série n° 1, novembre 2009, p. 122-123
- Michel Delaume, « Des aviateurs alliés cachés au Blanc (décembre 43-janvier 44) », dans *Au fil du temps... Revue des Amis du Blanc et de sa région*, n° 14, janvier 2013, p. 51-58

Que savait-on sur le sort des juifs ?

Dans la sphère gouvernementale de Vichy, on se doute dès l'été 1942 que le sort des juifs déportés par les Allemands est funeste, même si les informations, concordantes, sont incomplètes. En octobre 1942, le doute n'est plus permis ; évoquant le sort des Polonais, Paul Morand, proche de Pierre Laval, note ainsi dans son Journal de guerre à la date du 23 octobre 1942 : « Quant aux Juifs il n'en reste presque plus. On dit à Vichy couramment qu'ils ont été gazés dans leurs baraquements. » Qu'en était-il dans le pays, quelle connaissance les Français avaient-ils du sort des juifs déportés, notamment dans l'Indre et dans la zone non occupée en général ?

Jane Billard, assistante sociale et infirmière au camp de Douadic, écrit à une amie dans le courant du mois de mars 1943 une lettre dont est extrait le passage ci-dessous. Elle y formule le même avis sur ce qu'elle pense être le sort des juifs déportés que celui qu'elle prête dans ses souvenirs (rédigés en 1992-1994) à un fonctionnaire de Vichy lors de la rafle du 26 août 1942⁹.

Cette rafle dont tu parles a eu lieu le 23 février¹⁰ et nous étions au courant depuis plusieurs jours déjà puisque nous avons fait certains préparatifs. La Préfecture était sur place et le triage s'est fait dans la nuit¹¹ ; environ 300 Israélites¹² étaient là dont une trentaine ont été libérés. Je te cite les cas de libérations : prisonniers évadés ou rapatriés (cause maladie), aveugles, infirmes (aucune commission médicale n'était convoquée et, par conséquent, il fallait avoir une infirmité fort apparente), puis tous ceux qui avaient fait la campagne de Belgique en 1940 et, de ceux-là, il y en avait quatre. L'âge variait de 18 à 65 ans, j'ai vu beaucoup de jeunes de 18 à 25 ans et un assez grand nombre de 50 à 65 ans. Nous les avons gardés trois nuits¹³ pendant lesquelles j'ai eu un travail inimaginable. Jeanne est venu me voir le lendemain du départ en me parlant de ton ami ; j'ai recherché les listes et je l'ai retrouvé très facilement avec les autres qui sont passés à Nexon, Gurs et remontés sur Drancy¹⁴. J'ai eu des nouvelles de certains de ces trois camps (car il y en avait une trentaine qui avaient été à Douadic pendant plusieurs semaines). Les derniers partis sont de Metz et tu dois bien te douter que tous ces départs étaient pour l'Allemagne ou, plus exactement, pour la Pologne vers la Galicie, en Haute-Silésie, dans les mines de charbon et de sel.

Une jeune juive d'ici vient de recevoir ces jours-ci une carte de son mari déporté en juillet 42¹⁵. C'est lui-même qui écrit en allemand, il travaille dans le charbon et est en bonne santé. Maintenant je sais de source sûre que, dans les derniers convois, quelques-uns ont donné de leurs nouvelles par l'intermédiaire d'une Société juive¹⁶ à laquelle j'écris par ce même courrier car je peux d'ici

⁹Cf. ci-dessous, p. 17.

¹⁰Rafle du 23 février 1943 organisée par le gouvernement de Vichy en zone sud, les Allemands ayant exigé la livraison de 2 000 hommes juifs étrangers de 16 à 65 ans en représailles d'un attentat commis le 13 février précédent sur deux officiers allemand, abattus par la Résistance sur le pont des Arts à Paris.

¹¹Il s'agit des fonctionnaires de la préfecture de l'Indre chargés du « triage », c'est-à-dire de séparer les personnes arrêtées pouvant bénéficier d'une exemption de celles devant être livrées aux Allemands pour être déportées vers les camps d'extermination.

¹²Terme fréquemment employé à l'époque pour désigner les juifs ; le chiffre de 300 indiqué par Jane Billard est excessif : 135 personnes semblent avoir été recherchés (110 pour l'Indre et 25 pour le Cher) et conduites à Douadic ; 98 furent transférés après le « triage » au camp de Nexon (près de Limoges) ; il y aurait eu en effet une trentaine de cas d'exemption.

¹³Ils ne restèrent en fait qu'une nuit (celle du 23 au 24 février) et furent transférés au camp de Nexon dès le 24 février.

¹⁴Camp de Nexon dans la Haute-Vienne ; camp de Gurs dans les Pyrénées-Atlantiques (à l'époque, Basses-Pyrénées) ; camp de Drancy en Seine-Saint-Denis (à l'époque, département de la Seine).

¹⁵Des lettres-cartes écrites depuis le camp d'Auschwitz étaient envoyées en France par des juifs déportés depuis la France ; écrites sous la contrainte, elles participaient à une vaste opération de propagande organisée par les Allemands (la « Brief-Aktion »), visant à rassurer les familles, à dissimuler les réalités de la Déportation et le meurtre de masse des juifs.

¹⁶Probablement l'U.G.I.F. (Union générale des Israélites de France).

correspondre directement, alors que, venant de toi, cela passe par plusieurs assistantes sociales de zone libre et c'est très long. Dès que j'aurai quelques nouvelles, je te les communiquerai, cela demande environ trois semaines à un mois¹⁷.

D'après les renseignements que nous avons, ces déportations avaient pour but : travail en Allemagne car, là-bas, on a besoin de main-d'œuvre et sois sûre qu'ils ne sont pas dans des camps. Seuls, les tous premiers déportés envoyés en 40 ont été et sont certainement encore enfermés¹⁸. (...)

Lettre de Jane Billard à H., mars 1943, collection particulière

Bibliographie

- Morand Paul, *Journal de guerre. Londres – Paris – Vichy, 1939-1943*. Édition établie, présentée et annotée par Bénédicte Vergez-Chaignon, Gallimard, Paris, 2020

- Taïeb Karen, *Je vous écris d'Auschwitz. Les lettres retrouvées*, Éditions Tallandier, Paris, 2021

- Laurent Joly, *L'État contre les Juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite, 1940-1944*, édition revue et mise à jour, Champs histoire, Flammarion, Paris, 2020 (1ère édition, Grasset et Fasquelle, Paris, 2018), en particulier p. 150-168 (« Que savait-on de l'extermination des juifs ? »)

¹⁷On ignore quel fut le résultat de cette démarche.

¹⁸Le premier convoi de juifs déportés depuis la France pour le camp d'Auschwitz date en fait du 27 mars 1942.

Sauver les enfants juifs. Création d'un réseau de sauvetage dans l'Indre (juillet 1942)

Le docteur Gaston Lévy (Mutzig, 1902 - Jérusalem, 1990) sert comme médecin lieutenant d'une ambulance lourde en zone de combat en 1939-1940. Pédiatre à Béziers, il est nommé président de la communauté juive de cette ville (1940). En 1941, il doit cesser ses fonctions de médecin (6 septembre) à la suite de la promulgation du second statut des juifs par Vichy ; il est nommé par l'O.S.E.¹⁹ inspecteur médical de ses homes d'enfants de la zone non occupée et directeur de la pouponnière de Limoges. Fin mai 1944, recherché par la Gestapo, Gaston Lévy et sa famille fuient clandestinement en Suisse.

Gaston Lévy consigne probablement ses souvenirs à la fin des années 1970 sous le titre Souvenirs d'un médecin d'enfants à l'O.S.E. en France occupée et en Suisse, 1940-1945. Publiés une première fois en 1980, mis en ligne sur le site du Judaïsme d'Alsace et de Lorraine (<http://judaïsme.sdv.fr/histoire/shh/glevy/index.htm>), ils font l'objet d'une nouvelle édition, annotée par Katy Hazan et Sabine Zeitoun (collection « Témoignages de la Shoah », éditions Le Manuscrit, Paris, 2008) qui ont malheureusement réécrit en partie le texte, lui faisant perdre sa spontanéité.

Gaston Lévy se rend dans l'Indre les 12 et 13 juillet 1942 dans l'intention de recueillir « 60 enfants nécessiteux » pour les placer dans les homes d'enfants de l'O.S.E. dans la Haute-Vienne. Le département de l'Indre reçoit en effet chaque jour un très grand nombre de familles juives qui fuient la zone occupée et franchissent clandestinement la ligne de démarcation ; nombre de ces familles sont souvent démunies et ont besoin d'aide. La rafle du Vel' d'Hiv' à Paris (16-17 juillet 1942) accroît massivement ce flux de réfugiés juifs vers l'Indre : cette circonstance (et non celle que Gaston Lévy invoque au début de son récit) l'incite à se rendre de nouveau dans ce département quinze jours plus tard.

Création d'un centre clandestin familial dans l'Indre

Après l'arrestation d'enfants en bas âge à la Pouponnière, que j'ai relatée plus haut²⁰, je suis allé dans l'Indre (je pense que c'était le 27 juillet²¹), créer un centre clandestin de placements familial d'enfants pour quelques enfants en danger à la Pouponnière. Dans trois villages autour de Villedieu²², j'ai trouvé des familles de paysans qui acceptèrent volontiers ces enfants. Avec l'aide de

19« Œuvre de secours aux enfants et de protection de santé des populations juives », organisation juive née en Russie en 1912 et établie à Paris en 1933, destinée à aider les enfants et les populations juives menacés ; elle est intégrée à l'Union générale des israélites de France (U.G.I.F.), organisation rassemblant toutes les organisations caritatives juives créée par Vichy le 29 novembre 1941 à la demande des Allemands ; en zone sud, l'O.S.E. devient la 3ème Direction - Santé de l'U.G.I.F.

20Le docteur Gaston Lévy se trompe sur la chronologie des événements et de ses visites dans le département de l'Indre qu'il relate. Le 1^{er} septembre 1942, suite aux instructions du ministère de l'Intérieur, 5 enfants de la pouponnière de Limoges, 16 du château du Couret (à Saint-Laurent-lès-Églises, Haute-Vienne) et 11 du château de Montintin (à Château-Chervix, Haute-Vienne) sont saisis par la gendarmerie et transférés par train au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre pour y rejoindre leurs parents, « afin de ne pas séparer parents et enfants »... En fait, c'est bien évidemment la rafle du Vel' d'Hiv' (16-17 juillet 1942) et l'afflux dans le département de l'Indre des réfugiés juifs fuyant la zone occupée en franchissant clandestinement la ligne de démarcation qui explique la seconde venue de Gaston Lévy dans ce département, quinze jours après son premier passage les 12 et 13 juillet précédents pour recueillir « 60 enfants nécessiteux » (cf. ci-dessus p. 13, présentation de ce document) ; ce délai de 15 jours entre les deux visites est indiqué par le docteur Gaston Lévy lui-même (« Je connaissais, d'une démarche quinze jours auparavant, le fonctionnaire du Service des Étrangers de la Préfecture [*de l'Indre*] »).

21L'édition de 1980 ainsi que celle de Katy Hazan et Sabine Zeitoun indiquent la date du 27 août, l'édition en ligne celle du 27 juillet ; cette dernière est la seule possible et vraisemblable, en accord avec la chronologie des événements (cf. ci-dessus note 19).

22Villedieu-sur-Indre (département de l'Indre).

l'institutrice-secrétaire de Mairie d'un des villages, Mme Apart-Prandi²³, on a muni ces enfants d'une fausse identité pour parer aux bavardages de village qui auraient pu mettre leur sécurité en danger. Mais il restait la possibilité d'une inspection des services de protection des enfants qui pouvait découvrir le pot-aux-roses. Je connaissais, d'une démarche quinze jours auparavant, le fonctionnaire du Service des Étrangers de la Préfecture, mais qui dans ce cas n'était pas compétent. Sur les conseils de M^{elle} Schwob²⁴, assistante sociale de l'UGIF à Châteauroux, je suis allé voir M. Dauphin²⁵, secrétaire général de la Préfecture. Après avoir écouté mes doléances, M. Dauphin a réuni les responsables de l'Assistance Publique de son administration et leur a dit textuellement : « Si "le boche" met jamais nez dans ces cachettes, faites passer ces enfants comme placés par vos soins, c'est-à-dire comme enfants de l'Assistance Publique ».

La crainte d'une éventuelle inspection des Services de protection de l'enfance s'avéra un peu plus tard comme justifiée, car le 13 octobre 42 une lettre de l'Inspecteur de l'Assistance Publique m'enjoignait de respecter les règlements en vigueur pour les placements d'enfants à la campagne. M. Dauphin me dit plus tard que l'Inspecteur était venu le trouver pour se plaindre de gens inconnus qui plaçaient des enfants à un tarif supérieur à celui de l'Assistance Publique. Mis au courant des faits par M. Dauphin, cet Inspecteur non plus n'a vendu la mèche de mes placements familiaux clandestins qui ont pris un peu plus tard de plus en plus d'importance.

Docteur Gaston Lévy, *Souvenirs d'un médecin d'enfants à l'O.S.E. en France occupée et en Suisse, 1940-1945*, en ligne, *Site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine* (consulté le 22 octobre 2023), <http://judaisme.sdv.fr/histoire/shh/glevy/index.htm>

Pour la création et le fonctionnement de ce centre familial clandestin, le docteur Edmond Lévy reçut les concours de plusieurs personnes, notamment de Germaine Ribière et Pierrette Poirier.

Bibliographie

- Pascal Plas et Michel C. Kiener (sous la dir. de), *Enfances juives. Limousin-Dordogne-Berry terres de refuge, 1939-1945*, Éditions Lucien Souny, Le Puy Fraud 87260 Saint-Paul, 2006. *Voir notamment* :
 - Simon Ostermann, « Sauver les enfants en Berry 1940-1944 », p. 241-262
 - Pascal Plas, « Germaine Ribière », p. 547-552
 - Jean-Louis Laubry, « Pierrette Poirier ; une œuvre sous le sceau du mysticisme », p. 553-567
- Michel C. Kiener, « L'action caritative dans l'Indre pendant la Seconde Guerre mondiale : le cas du docteur Springer », dans *Histoire & Mémoires. Conflits contemporains. Limousin-Berry-Périgord-Charentes*, Éditions Lucien Souny, Le Puy-Fraud 87260 Saint-Paul, p. 165-175
- Katy Hazan et Georges Weill, « L'OSE et le sauvetage des enfants juifs. De l'avant-guerre à l'après-guerre », dans Jacques Semelin, Claire Andrieu et Sarah Gensburger (sous la dir. de), *La résistance aux génocides. De la pluralité des actes de sauvetage*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, p. 259-276
- Sabine Zeitoun, *Histoire de l'O.S.E. De la Russie tsariste à l'Occupation en France (1912-1944). L'œuvre de secours aux enfants, du légalisme à la résistance*, L'Harmattan, Paris, 2012
- Le film de Michel Kaptur, *O.S.E. Le sauvetage des enfants juifs, 1938-1945*, 2011, est en ligne sur le site DailyMotion (consulté le 18 novembre 2023) : <https://www.dailymotion.com/video/x157sji>

23Jacqueline Prandi-Apard, secrétaire de mairie à Oulches (Indre), membre de la Résistance, reconnue « Juste parmi les Nations » en 2013.

24Odette Schwob, assistante sociale, avait participé au secours des juifs fuyant l'Allemagne à la fin des années 1930, puis dirigea à Périgueux l'antenne des Œuvres d'aide sociale israélites qui regroupaient les œuvres évacuées de Strasbourg en 1939. Après la création de l'U.G.I.F., elle dirige l'antenne de Châteauroux.

25Edmond Dauphin (Cavaillon, 1912 - Nice, 1986), secrétaire général de la préfecture de l'Indre ; premier collaborateur du préfet, il le supplée en cas d'absence, assure la coordination des services départementaux de l'État, dirige les services préfectoraux, gère les ressources humaines et les moyens affectés aux services ; il est également sous-préfet de l'arrondissement de Châteauroux. Edmond Dauphin a été reconnu le 12 septembre 1978 comme « Juste parmi les Nations » par l'Institut international pour la mémoire de la Shoah, Yad Vashem.

Sauver des juifs au cours d'une rafle ? Camp de Douadic, 26 août 1942

Jane Billard (Le Blanc, 1920 - Le Blanc, 2016), après avoir obtenu son diplôme d'infirmière de la Croix-Rouge, effectuée, à l'hôpital du Blanc puis à celui de Châteauroux, un stage qu'elle est en train d'achever en 1942 en vue d'entrer à l'école d'assistante sociale à Limoges. Ses projets sont brutalement interrompus le matin du 26 août 1942 lorsque Ferdinand Seville, président de la Croix-Rouge blancoise, se présente à son domicile et lui demande si elle accepterait de se rendre au camp de Douadic où ont été conduits les juifs étrangers arrêtés dans l'Indre depuis 5 heures du matin. Elle accepte, prépare une petite valise pour quelques jours ainsi que quelques médicaments d'urgence, enfourche sa bicyclette, passe à la mairie retirer un laissez-passer pour entrer dans le camp qu'elle rejoint à environ 10 km au nord-est du Blanc. Employée par le Service social des étrangers, elle va rester au camp de Douadic pendant près de trois ans (jusqu'au printemps 1945) en y exerçant les fonctions d'assistante sociale et d'infirmière. Passionnée de photographie, ayant reçu pour ses 18 ans une petite caméra 8 mm, elle réalise en 1943 dans le camp de Douadic un court film, l'un des deux seuls actuellement connus réalisés dans les camps français pendant la seconde guerre mondiale²⁶. Elle consigne également par écrit ses souvenirs sur le camp de Douadic et livre à plusieurs reprises son témoignage oral.

« (...) En rentrant dans le camp, je vis devant le bureau un rassemblement autour d'un employé de la préfecture qui faisait un appel, près de lui M. X²⁷. Ce jour-là, une dizaine de cars partirent vers Nexon²⁸. Pas de cris, pas de hurlements, je vis monter dans les cars des familles entières dans le calme, seules des femmes pleuraient silencieusement et tous avaient le visage décomposé.

En rentrant dans les baraques, le moral était au plus bas et je ne savais pas quoi dire pour apaiser les gens nerveux. Plusieurs familles se disputèrent en yiddish²⁹, je ne comprenais pas, mais on me dit que la cause de la dispute était la nervosité.

J'appris à ce moment-là par M. Mangin³⁰ qu'il y aurait demain deux départs dans la journée et que la 1ère liste serait affichée demain matin et la 2e liste demain après-midi.

On vint me chercher pour un petit garçon malade. Il faisait partie d'une famille nombreuse de sept ou huit gosses. Il avait un gros rhume. Cette femme était seule pour élever ses enfants. Elle était de la région parisienne et me fit pitié. Elle me demandait de faire tout mon possible pour rester au camp. Elle se proposait comme cuisinière.

26Film de Jane Billard sur le camp de Douadic visible sur le site *Mémoire de Ciclic* (consulté le 26 octobre 2023) : <https://memoire.ciclic.fr/12394-camp-de-douadic> ; film de Paul (Pavel) Engelmann tourné dans l'été 1941 dans le camp de Beaune-la-Rolande, à voir sur le site du United States Memorial Holocaust Museum (consulté le 26 octobre 2023) : <https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn721928>.

27Chef de bureau à la préfecture de l'Indre où il rejoint (fin 1942-début 1943) le groupe N.A.P. (Noyautage des administrations publiques), organisation de Résistance qui a pour objectif le renseignement, la sécurité de la Résistance, le sabotage « professionnel », la fourniture de faux papiers, la préparation de la prise de pouvoir lors de la future libération.

28Nexon (Haute-Vienne), à 18 km au nord-est de Limoges (chef-lieu de la Haute-Vienne) ; un camp d'internement y est implanté en 1940 ; lors des rafles du 26 août 1942 et du 23 février 1943, les juifs arrêtés dans les différents départements de la région de Limoges (dont l'Indre) furent rassemblés dans le camp de Nexon avant d'être transférés soit vers le camp de Drancy (près de Paris) soit vers des camps de rassemblement pour la zone sud (Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, Gurs dans les Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques).

29Langue d'origine germanique dérivée du haut allemand, composée à 75 % de termes allemands et de 15 % de termes araméens et hébreux, enrichie de mots slaves, voire même d'origine latine, parlée dans les communautés juives d'Europe centrale et orientale (ashkénazes) depuis le Moyen Âge ; majoritaire parmi les juifs dans le monde dans les années 1930, elle n'est plus utilisée aujourd'hui que par une minorité de la population juive, en particulier dans le domaine religieux et est considérée comme en danger de disparition par l'ONU.

30Gardien et homme à tout faire du camp de Douadic.

Je remontai au bureau central pour voir avec la direction si on ne pouvait pas faire quelque chose pour elle. Je fus reçue² plus que froidement. L'adjoint de M. X m'a dit que les ordres venaient de la préfecture et M. X me dit en passant qu'il n'avait pas le temps de me recevoir.

L'adjoint assez gentil et qui connaissait ma famille de Châteauroux me dit qu'il n'y aurait pas beaucoup de libérations et que presque tout le monde devait rejoindre le camp de Nexon. J'en profitai pour lui demander la libération de cette femme aux sept ou huit gosses et il me dit :

« Seuls vont être libérés :

- 1) ceux qui se sont engagés dans l'armée française ;
- 2) ceux qui ont fait leur service militaire en France ;
- 3) ceux qui ont reçu une décoration française ;
- 4) les infirmes³¹. »

Puis je retournai visiter les internés dans les baraques et là, en passant, j'eus la surprise de trouver endormi un tout jeune homme de 16 ans que je reconnus immédiatement comme un bon camarade de mon frère Georges et que j'avais vu de nombreuses fois à la maison de mes parents au Blanc.

C'était Thadée Strumpfmann³². Il était élève au collège du Blanc et préparait son bachot dans la même classe que mon frère. Il m'apprit avoir été arrêté la nuit même chez son oncle, M. Bornstein (ses parents et sa sœur étaient à Varsovie, arrêtés et dans un camp ; sa sœur et sa petite fille naissante ont été dans le ghetto de Varsovie, elles ont réussi à tenir jusqu'à la libération de la Pologne et sont venues en France. Quelle chance !). Il me semble que ses oncle et tante étaient Français mais lui avait gardé la nationalité polonaise. Il était affolé à la pensée de partir à Limoges mais il gardait l'espoir d'être libéré par des amis de son oncle Bornstein qui avaient des amis en préfecture de Châteauroux.

Bouleversée par les départs que je venais de voir et pensant que Thadée pouvait partir demain ou après-demain, je pris mon courage à deux mains et je décidai d'avoir un entretien avec M. X, me disant, après tout, « on va bien voir ».

Par chance, il était seul, me reçut froidement et me parla sèchement. Je lui exposai le cas de la maman et de ses enfants et de Thadée Strumpfmann, lui disant que c'était un tout jeune homme de 16 ans, qu'il n'avait pas l'âge d'être sous les drapeaux, etc. ; il me coupa la parole, gentiment me fit asseoir et me demanda de l'écouter :

« Madame Billard, tous ces gens qui sont là sont des étrangers et de plus de religion juive. Ils sont établis en France et nuisent à notre société. Ils sont des sangsues, nous les faisons vivre, ils profitent de la France. Ils ne se sont pas faits naturaliser Français pour échapper au service militaire et pendant que les Français sont au front, ils vivent à Paris en faisant du marché noir et en continuant leur petit commerce. Voilà ce qu'est un juif. N'écoutez pas votre bon cœur d'assistante sociale. Il y a une justice, elle est arrivée et ils vont tous payer en Allemagne, dans des camps de travail³³. »

Je fus anéantie par ces paroles et fus persuadée que Thadée serait déporté.

De suite me vint l'idée d'appeler mon père ou mon frère et de leur faire part de la situation. Je ne me rappelle plus comment j'ai contacté ma famille mais je me souviens de mon père disant : « Je monte

31 La liste des cas d'exemption, quelque peu réinterprétée ici par « l'adjoint assez gentil » selon les propos que lui prête Jane Billard, a beaucoup évolué du 5 au 26 août 1942, les cas d'exemption étant de plus en plus restreints au fil des jours. Le fait d'avoir reçu une décoration française ne figure pas parmi ces cas ; cette formulation peut cependant ici faire référence aux juifs célibataires de sexe masculin âgés de 18 à 40 ans entrés en France entre le 1^{er} janvier 1933 et le 30 décembre 1935 « dont le nom figure sur les listes spéciales communiquées par la Préfecture intéressée » et à ceux « qui se sont signalés par leurs travaux artistiques, littéraires ou scientifiques ou qui, à tout autre titre, ont rendu des services signalés à notre pays », sous réserve d'approbation du préfet intéressé ; « une certaine souplesse d'appréciation » était recommandée « pour les situations paraissant intéressantes », notamment la possibilité d'étendre « à toute la famille l'exemption dont bénéficie un de ses membres », les cas devant cependant « évidemment rester exceptionnels » (« Recommandations relatives au transfert en zone occupée de certaines catégories d'israélites », 22 août 1942).

32 Seuls, les « enfants non accompagnés âgés de moins de 16 ans » étaient exemptés.

33 L'avis sur le sort des juifs prêté ici par Jane Billard à M. X cinquante ans plus tard peut avoir été l'objet d'une reconstruction plus ou moins importante dans ses souvenirs ; il est toutefois très proche de celui qu'elle formule elle-même en mars 1943 : voir ci-dessus p. 12-13.

à l'usine Dilecta³⁴ voir Chichery³⁵ », mais Chichery était à sa propriété à Madrolles³⁶.

Quand mon père revint, je l'entends encore dire à ma mère : « Chichery a directement téléphoné au préfet³⁷ (qui est un ami à lui) et lui demanda de libérer Thadée, un camarade de son fils, interné au camp de Douadic. Chichery aimait bien mon père et n'a jamais hésité à lui rendre service. À la fin de la conversation téléphonique, Chichery se tourna vers mon père et lui dit simplement : « On va le libérer, Billard, n'y revenez pas ! » C'est vous dire qu'à cette époque il était difficile et dangereux de s'occuper des juifs.

Deux jours plus tard, Thadée était libéré³⁸ (...).

Le lendemain, deux nouveaux appels et deux nouveaux départs, ce fut ainsi pendant une semaine³⁹.

Je n'ai jamais vu de gens hurler de désespoir ou avoir des crises de nerf. Tout se passait en silence, tristement. À l'exception d'une jeune femme qui avait un enfant d'environ trois ans et qui ne voulait pas partir, elle avait voulu se suicider et avait commencé à se couper les veines du poignet avec un morceau de verre. Ce fut sans importance ; je lui fis un petit pansement mais j'eus beaucoup de peine à la voir partir. C'est la police de Vichy qui a été obligée de la monter dans le car tant elle hurlait et criait. Ce fut atroce pour moi. J'eus très mal et j'ai longtemps pensé à cette jeune femme, à son visage, elle regardait par la vitre, son souvenir m'a hanté des nuits et des nuits ; je repense à ce petit qui regardait sa mère pleurer et qui ne disait rien, il tétait le biberon que je lui avais préparé.

Extraits des *Souvenirs* de Jane Billard, rédigés en 1992-1994 (collection particulière).

Texte inédit établi, présenté et annoté par Philippe Barlet

Bibliographie

- Jacques Blanchard, *Le camp de Douadic*, Imprimerie F. Mathieu, Celles-sur-Belle, 1994
- Philippe Barlet, « Et Douadic devint une antichambre de la Shoah... », dans *La Seconde Guerre Mondiale en Pays Blancs. Au fil du temps... Revue des Amis du Blanc et de sa région*, numéro spécial n° 1, novembre 2009, p. 86-93
- Samuel Pintel, « Les centres d'accueil du Service social des étrangers sous Vichy (1941-1944) », dans *Entre piège et refuge. Sur la traque et le sauvetage des persécutés 1940-1945, Revue d'histoire de la Shoah*, n° 172, mai-août 2001, p. 97-158
- Bernard Reviriego, « Les étrangers dans la Région de Limoges, entre accueil et rétention », dans *Histoire & Mémoires. Conflits contemporains. Limousin-Berry-Périgord-Charente*, Éditions Lucien Souny, Les Allois, 87400 La Geneytouse, 2010, p. 15-52
- Simon Ostermann, « Méthodes d'identification et de répression contre les Juifs dans les départements du Cher, du Loir-et-Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loiret, 1940-1944 », dans Patrick Cabanel et Jacques Fijalkow, *Histoire régionale de la Shoah en France*, Les Éditions de Paris, Paris, 2011, p. 341-354
- Philippe Barlet, *Les camps et la déportation des juifs dans l'Indre. Douadic - Montgivray - La Vernusse, 1940-1944. Textes et documents*, Réseau Canopé. Site de Châteauroux, 2015 (en ligne, consulté le 14 novembre 2023, sur <https://docplayer.fr/32168951-Les-camps-et-la-deportation-des-juifs-dans-l-indre.html>)

34Marque de cycles créée au Blanc (Indre) en 1913 par Albert Chichery.

35Albert Chichery (Le Blanc, 1888 - Le Blanc, 1944), industriel et homme politique français, député radical de l'Indre (1934-1940), ministre du Commerce et de l'Industrie du 5 au 16 juin 1940 (gouvernement Paul Reynaud) puis ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du 16 juin au 12 juillet 1940 (gouvernement Philippe Pétain) ; il vote les pleins pouvoirs constituant au maréchal Pétain (10 juillet 1940) qui le nomme membre du Conseil national créé par le gouvernement de Vichy le 22 janvier 1941 ; il est exécuté par la Résistance le 15 août 1944.

36Propriété d'Albert Chichery, située près du Blanc sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre.

37André Jacquemart (Paris, 1889 - Châteauroux, 1945), préfet de l'Indre du 6 août 1941 au 20 août 1944.

38Il fut libéré le 29 août 1942 au camp de Nexon où il avait été transféré, avant le départ du train à destination du camp de Drancy.

39En fait, la rafle proprement dite dure jusqu'au 28 août 1942 ; le « triage » et les départs pour Nexon se poursuivent à Douadic dans les jours suivants jusqu'au début septembre mais les personnes concernées ne seront pas déportées lors de cette rafle. De nouveau « triées » à Nexon, plusieurs d'entre elles seront libérées, d'autres transférées au camp de Rivesaltes où certaines seront encore libérées. Un grand nombre des juifs étrangers qui n'auront pas été libérés à ce moment-là seront par la suite déportés vers les camps d'extermination par les Allemands.

Après la rafle. Sauver des juifs dans le camp de Douadic (septembre 1942)

Après avoir relaté la création d'un centre familial clandestin dans l'Indre en juillet 1942, le docteur Gaston Lévy rapporte les circonstances de son intervention dans le camp de Douadic (Indre) en septembre 1942, quelques jours après la grande rafle des juifs étrangers de zone non occupée du 26 août 1942.

Le gouvernement de Vichy s'étant engagé en juillet 1942 à livrer aux Allemands 10 000 juifs étrangers de zone non occupée, une grande rafle se déroule dans celle-ci le 26 août 1942, notamment dans le département de l'Indre et dans les parties des départements du Cher (région de Saint-Amand-Montrond), de l'Indre-et-Loire (région de Loches) et du Loir-et-Cher (région de Saint-Aignan-sur-Cher) qui y sont rattachées. La rafle, organisée par les services de René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy, est mise en œuvre au niveau régional par la préfecture régionale de Limoges (dont dépend alors l'Indre) et, au niveau départemental, par les services de la préfecture, dirigés par le préfet André Jacquemart⁴⁰ et le secrétaire général Edmond Dauphin⁴¹. 215 juifs étrangers (hommes, femmes et enfants) sont arrêtés au cours de cette rafle et conduits au camp de Douadic (situé à 9 km au nord-est de la sous-préfecture du Blanc), surveillés par les groupes mobiles de réserve (force de maintien de l'ordre créée par Vichy en 1941). Les fonctionnaires de la préfecture de l'Indre y procèdent au « triage » des juifs arrêtés, c'est-à-dire séparent ceux pouvant bénéficier d'une exemption de ceux qui seront livrés aux Allemands : 108 sont ainsi transférés du 26 au 28 août par autocars au camp de Nexon (Haute-Vienne, à 18 km au nord-est de Limoges). Après un nouveau « triage » à Nexon, 52 d'entre eux sont transférés au camp de Drancy (au nord-est de Paris) le 29 août ; 34 sont déportés en train par les Allemands entre le 31 août et le 21 septembre vers le camp d'extermination d'Auschwitz où 32 d'entre eux sont assassinés (un s'est évadé du train, un autre a survécu). 107 personnes rafées les 26 et 27 août restent provisoirement au camp de Douadic...

Quelques jours après ma visite à Châteauroux pour faire part au secrétaire général de la Préfecture de mon centre clandestin de placement familial, c'était les tous premiers jours de septembre, un coup de téléphone de M. Dauphin me pria sans autre indication d'être le lendemain matin à la station d'Argenton-sur-Creuse⁴². Je devais apporter mes appareils d'auscultation et de tension. En arrivant à Argenton, il m'attendait pour m'amener avec sa voiture officielle de la Préfecture au camp de Douadic⁴³. C'est ce camp qui, pareil à Nexon⁴⁴, servait de camp de triage pour les pauvres populations juives étrangères rafées dans les départements de l'Indre et du Cher⁴⁵. M. Dauphin

40André Jacquemart (Paris, 1889 - Châteauroux, 1945), préfet de l'Indre du 6 août 1941 au 20 août 1944.

41Edmond Dauphin (Cavaillon, 1912 - Nice, 1986), secrétaire général de la préfecture de l'Indre ; premier collaborateur du préfet, il le supplée en cas d'absence, assure la coordination des services départementaux de l'État, dirige les services préfectoraux, gère les ressources humaines et les moyens affectés aux services ; il est également sous-préfet de l'arrondissement de Châteauroux. Edmond Dauphin a été reconnu le 12 septembre 1978 comme « Juste parmi les nations » par l'Institut international pour la mémoire de la Shoah, Yad Vashem.

42C'est-à-dire à la gare d'Argenton-sur-Creuse.

43Douadic (Indre), à environ 9 km au nord-est de la sous-préfecture du Blanc (Indre).

44Nexon (Haute-Vienne), à 18 km au nord-est de Limoges (chef-lieu de la Haute-Vienne) ; un camp d'internement y est implanté en 1940 ; lors des rafles du 26 août 1942 et du 23 février 1943, les juifs arrêtés dans les différents départements de la région de Limoges (dont l'Indre) furent rassemblés dans le camp de Nexon avant d'être transférés soit vers le camp de Drancy (près de Paris) soit vers des camps de rassemblement pour la zone sud (Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales, Gurs dans les Basses-Pyrénées, aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques).

45De 1940 à 1944, au département de l'Indre furent rattachées une partie des départements du Cher (région de Saint-Amand-Montrond), de l'Indre-et-Loire (région de Loches) et du Loir-et-Cher.

m'avait amené là-bas pour examiner les gens et en libérer autant que possible. Sans qu'il me le dise, j'avais compris qu'il avait délibérément écarté le médecin départemental de ces examens vu son attitude « Maréchal, nous voilà », et surtout anti-juifs étrangers. Je n'ai pas déçu les intentions de M. Dauphin et j'ai passé toute la journée avec stéthoscope et tensiomètre, à rajeunir les adolescents et à vieillir les adultes (souvent leurs papiers d'identité s'y prêtaient) et à trouver des motifs de libération. Je dois d'ailleurs ajouter que le personnel qui m'assistait ne semblait pas dupe de l'opération, et était du côté des internés qui avaient éveillé leur sentiments de pitié et de compassion. Malheureusement il y eut quand même beaucoup de monde partant à la nuit tombante de Douadic sur Nexon.

N'ayant plus eu matériellement le temps d'examiner les anciens engagés volontaires⁴⁶, j'ai fait donner une lettre par la Direction du camp, avertissant la Direction de Nexon du fait. Je n'ai jamais su si cette lettre a servi à quelque chose. Comment M. Dauphin s'est-il arrangé pour faire signer le protocole des examens ? Je l'ignore. Mon nom ne devait et ne pouvait certainement pas y figurer. Je pense qu'on est arrivé à le faire signer soit par le Dr Robini⁴⁷ lui-même ou une signature quelconque de médecin. Les gens libérés ont pu quitter Douadic sans autre empêchement. Je pense qu'au lieu de retourner dans l'endroit où on les avait arrêtés, les Services Sociaux de l'UGIF leur ont porté aide pour se cacher.

Docteur Gaston Lévy, Souvenirs d'un médecin d'enfants à l'O.S.E. en France occupée et en Suisse, 1940-1945, en ligne, Site du judaïsme d'Alsace et de Lorraine (consulté le 22 octobre 2023), <http://judaïsme.sdv.fr/histoire/shh/glevy/index.htm>

On ignore le nombre de personnes (sur les 107 qui étaient restées au camp de Douadic) qui bénéficièrent des certificats médicaux délivrés par le docteur Lévy et purent être libérées ; ceux qui ne purent en profiter furent, dans les jours suivants, transférées au camp de Nexon. Il est probable que des juifs étrangers arrivés en France après le 1^{er} janvier 1936 ayant franchi clandestinement la ligne de démarcation bénéficièrent également de certificats délivrés par le docteur Lévy, les autres étant probablement transférés à Nexon. 71 d'entre eux furent encore libérés jusqu'au 7 septembre 1942 après triage à Nexon ; les autres furent transférés au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), certains parvenant encore à s'y faire libérer, notamment d'anciens engagés volontaires ; ceux qui ne furent pas libérés rejoignirent par la suite le camp de Gurs puis de Drancy et beaucoup d'entre eux furent déportés ultérieurement vers les camps d'extermination allemands.

Bibliographie

- Claude Laharie, *Le camp de Gurs, 1939-1945. Un aspect méconnu de l'histoire de Vichy*, J&D Éditions, s. l., 1993
- Monique-Lise Cohen et Éric Malo (sous la dir. de), *Les camps du sud-ouest de la France, 1939-1944. Exclusion, internement et déportation*, Éditions Privat, Toulouse, 1994
- Jacques Blanchard, *Le camp de Douadic*, 79370 Celles-sur-Belle, 1994
- Guy Perlier, *La rafle. Août 1942. Région de Limoges*, Éditions « Les Monédières », Limoges, 2012
- Alexandre Doulut, *Les Juifs au camp de Rivesaltes : internement et déportation (1941-1942)*, Mémorial du camp de Rivesaltes et Éditions Liénard, Paris, 2014

46C'est-à-dire les hommes juifs qui s'étaient engagés volontairement dans l'armée française au moment de la déclaration de guerre en 1939.

47Médecin départemental.

L'opinion publique dans l'Indre et dans la région administrative de Limoges face à la déportation des juifs d'après les rapports des préfets

Pour un pouvoir autoritaire tel que celui exercé par le maréchal Pétain et ses gouvernements successifs à partir du 10 juillet 1940, il est difficile mais néanmoins important de connaître l'état de l'opinion publique vis-à-vis de sa politique. Les rapports mensuels des préfets étaient une des principales sources d'information du gouvernement de Vichy tant pour la zone non occupée que pour la zone occupée. Ces rapports étaient dressés par chaque préfet départemental à l'aide de sources diverses : les renseignements généraux, le contrôle postal pour évaluer l'évolution de l'opinion publique, les notes de police, les rapports des différents services techniques (notamment le ravitaillement) chacun dans leur domaine de compétence. Les préfets régionaux réalisaient une synthèse des rapports départementaux qu'ils adressaient à Vichy ; une synthèse nationale de ces rapports était alors établie.

La question de la valeur de ces rapports en ce qui concerne l'évolution de l'opinion publique est bien sûr importante ; l'évaluation de la sincérité de ces rapports comme de leur fidélité aux mouvements de l'opinion publique est essentielle pour les historiens de la période... tout en étant fort difficile à réaliser, notamment pour une question aussi complexe à aborder que celle des persécutions contre les juifs.

Comme le remarque néanmoins Tal Bruttman à propos de ces rapports, « si leur utilisation nécessite certaines précautions, et malgré de nombreuses imperfections, ils n'en demeurent pas moins, hier pour le régime, un formidable instrument d'information, d'action et de contrôle et, aujourd'hui pour l'histoire, une source de toute première richesse. »

Face à la rafle du 26 août 1942, les rapports des préfets de la zone non occupée mentionnent dans divers départements des « remous » dans l'opinion avec des manifestations de sympathie à l'égard des juifs ainsi que de « l'irritation » à propos de l'opération, en particulier dans les milieux catholiques ; par contre, d'autres départements et régions semblent avoir manifesté de l'indifférence, ce qui semble avoir été le cas de l'Indre et de la région de Limoges. Toutefois, les rapports suivants pour l'Indre et la région de Limoges montrent que des « remous » y ont aussi agité l'opinion : André Jacquemart, préfet de l'Indre, et Antoine Lemoine, préfet de la région de Limoges, auraient-ils volontairement occulté ces réactions de sympathie dans leurs premiers rapports ? Ne reconnaissent-ils pas dans leurs rapports postérieurs (30 septembre 1942 pour André Jacquemart, 8 octobre 1942 pour Antoine Lemoine) que l'opinion publique a été également agitée à la suite de la rafle, le premier mentionnant un « premier réflexe » de rejet des « mesures de persécution » dans l'Indre, le second que « les remous de l'opinion » suscités par les mesures contre les juifs étrangers « ne sont pas encore apaisées » ? Ce revirement – partiel pour le préfet de l'Indre qui s'efforce malgré tout de maintenir la teneur de son premier rapport – n'a-t-il pas été suscité par la lecture de la synthèse des rapports des préfets de zone non occupée comme peut le laisser penser la reprise du terme « remous » par le préfet régional Lemoine ?

Par contre, la grande rafle du 23 février 1943 en zone sud semble avoir soulevé moins de réactions dans l'opinion publique, alors préoccupée par l'annonce de la réquisition des jeunes hommes pour le Service du Travail obligatoire instauré par Vichy quelques jours auparavant (16 février 1943).

Les rapports des préfets, par exemple, ceux d'André Jacquemart dans l'Indre, montrent que leurs services ont élaboré un discours anti-juif, repris très souvent par les fonctionnaires de Vichy (par exemple, lors de la rafle du 26 août 1942⁴⁸). Ils nous apprennent aussi comment de nombreux juifs étrangers purent bénéficier d'une aide extérieure afin d'échapper à l'arrestation et à la Déportation.

⁴⁸Voir, par exemple, ci-dessus p. 17 (propos tenus par M. X à Jane Billard).

1 - Rapport mensuel du préfet de l'Indre, André Jacquemart⁴⁹, pour le mois de juillet 1942, adressé au préfet de la région de Limoges, Châteauroux, le 31 juillet 1942

De nombreux juifs, qui fuient la zone occupée, continuent d'affluer dans le département de l'Indre. Possédant beaucoup d'argent, en général, ils se ravitaillent dans les fermes en payant les denrées au-dessus de la taxe.

Une solution rapide s'impose à ce sujet. Il est hors de doute, en examinant la question en toute objectivité, que ces milieux israélites⁵⁰, et la radio anglaise gaulliste, sont les deux causes génératrices, parmi les populations, de l'esprit antigouvernemental et du développement du marché noir. La situation devient inquiétante dans mon département, qui est limitrophe de la zone occupée. Hier, encore, plus de 140 israélites sont arrivés dans l'Indre passant en fraude la ligne de démarcation⁵¹. Dans la plupart des villes, il est impossible de trouver le moindre logement, ni aucune chambre dans les hôtels. La présence de cette population étrangère et munie d'argent met un obstacle important à une bonne marche du ravitaillement, souvent désaxé dans les villes par cet afflux de bouches à nourrir.

Je me permets d'appeler instamment l'attention sur ce point.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W 1/44

2 - Rapport mensuel du préfet de l'Indre, André Jacquemart, pour le mois d'août 1942 adressé au préfet de la région de Limoges, 28 août 1942

L'invasion de mon département, par un grand nombre de juifs étrangers fuyant la zone occupée, et l'attitude de ces israélites, se livrant au marché noir et provoquant le renchérissement de la vie, a entraîné dans l'opinion un certain mouvement antisémite qui, jusqu'ici, n'existait pas. Aussi, les opérations de ramassage⁵² du 26 août n'ont-elles provoqué aucune réaction défavorable du public. L'opération, d'ailleurs, s'est passée dans le plus grand ordre et a été complètement terminée dès les premières heures du jour⁵³.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W 1/54

3 - Rapport mensuel du préfet de la Région de Limoges, Antoine Lemoine⁵⁴, pour le mois de septembre 1942 adressé au Chef du Gouvernement⁵⁵, Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur, Cabinet du Secrétaire Général pour l'Administration, Vichy, 6 septembre 1942

Attitude de la population

Les Juifs ont continué à affluer en zone libre durant ces dernières semaines, au grand embarras des autorités de la Région auprès desquelles étaient constamment portées les doléances des populations des territoires limitrophes, frustrées d'une partie de leur ravitaillement. Ces dernières ont applaudi dans la mise à exécution de la circulaire du 5 août⁵⁶, une sanction justifiée. Les opérations de la nuit

49André Jacquemart (Paris, 1889 - Châteauroux, 1945), préfet de l'Indre du 6 août 1941 au 20 août 1944.

50Terme fréquemment employé à l'époque, notamment par l'administration du gouvernement de Vichy, pour désigner les juifs.

51L'afflux de réfugiés juifs fuyant la zone occupée pour la zone non occupée s'accroît très fortement après la rafle du Vel' d'Hiv' à Paris (16-17 juillet 1942) ; le département de l'Indre et les parties des départements coupés par la ligne de démarcation qui lui ont été administrativement rattachées en 1940 (région de Loches en Indre-et-Loire, région de Saint-Aignan-sur-Cher dans le Loir-et-Cher et région de Saint-Amand-Montrond dans le Cher), limitrophes de la ligne de démarcation, sont une de leur importante destination.

52Ramassage : terme utilisé par l'administration de Vichy pour désigner les rafles.

53La rafle a débuté à 4 heures du matin le 26 août 1942.

54Antoine Lemoine (Épinal, 1888 - Précy-sur-Vrin, 1958), préfet de la Haute-Vienne et préfet de la région de Limoges du 28 avril 1942 au 7 janvier 1943 ; préfet des Bouches-du-Rhône et de la région de Marseille (8 janvier 1943) puis secrétaire d'État à l'Intérieur (30 décembre 1943-13 juin 1944) ; condamné après la Libération par la Haute Cour de justice à 5 ans de dégradation nationale, dont il est aussitôt relevé pour soutien à la résistance (1948).

55Il s'agit de Pierre Laval.

56Circulaire ordonnant l'organisation de la rafle des juifs étrangers en zone non occupée, laquelle se déroulera le 26

du 25 au 26 août ont eu lieu sans incident notable, et les éléments peu favorables au Gouvernement se sont eux-mêmes contentés de critiquer les mesures prises, sur le seul plan sentimental⁵⁷.

Lors de son passage à Limoges, M. Isaïe Schwartz, Grand Rabbin de France⁵⁸, a prié un de mes collaborateurs de me remercier pour les sentiments d'humanité dont ont fait preuve les fonctionnaires de Police chargés de l'exécution de cette opération.

La police

Juifs - Les mesures prescrites par la circulaire du 5 août à l'égard des Israélites étrangers entrés en France postérieurement à 1936, ont été exécutées sans incidents notables, dans la nuit du 25 au 26 août et celle du 26 au 27 août. Un convoi de 446 personnes, réuni et criblé⁵⁹ (*sic*) à Nexon, a été dirigé, le 29 août, sur la zone occupée. De nombreux Israélites sont encore dans la Région, où ils se révèlent nettement indésirables, accaparant les denrées alimentaires, dans de scandaleuses proportions. Des mesures de concentration permettraient de limiter cette activité néfaste dont le public s'émeut.

Archives départementales de la Haute-Vienne 185 W 1/44

4 - Synthèse des rapports des préfets de la zone libre établie par le ministère de l'Intérieur, Vichy, le 18 septembre 1942

Mesures prises à l'égard des Juifs Étrangers

Les mesures de regroupement et de refoulement prises à l'égard des Juifs Étrangers, ont provoqué un remous très net dans l'opinion. Un bon nombre de Préfets signalent à cet égard, des réactions de sympathie compatissante de la part du public. Il semble bien que tout le monde s'accorde à rejeter la responsabilité de ces mesures sur les autorités allemandes. Toutefois, ces arrestations massives, largement exploitées par l'opposition ont soulevé, dans certains départements, une désapprobation non dissimulée (1).

Dans d'autres régions, par contre, ces opérations de police ont été accueillies avec une indifférence à peu près totale ou même avec soulagement (2).

(1) Une importante fraction du public, notamment dans les milieux catholiques, témoigne d'une certaine irritation. Cf. rapports du préfet du Rhône, Aveyron.

(2) Cf. rapports préfet Lozère, Saône-et-Loire, Jura.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W/1/47

5 - Rapport mensuel du préfet de l'Indre, André Jacquemart, pour le mois de septembre 1942 adressé au préfet de la région de Limoges, 30 septembre 1942

C - La question Juive

La population n'a pas été sans être informée des mesures prises contre certaines catégories d'Israélites, tant en zone occupée qu'en zone libre. Le premier réflexe a été de s'élever contre ce qu'on appelait des « mesures de persécution ». Mais la vague de Juifs étrangers qui a déferlé sur le département de l'Indre a amené une réaction contraire. La plupart de ces Israélites se sont rendus indésirables par leur façon de vivre. Jouissant de ressources importantes, achetant à n'importe quel prix, ils ont entraîné la hausse du coût de la vie, et la raréfaction des produits. Aussi, les mesures qui

août au matin et les jours suivants (27-28 août).

57 Les réactions d'hostilité à la rafle sont généralement qualifiées de « sentimentales » par les fonctionnaires de Vichy ; cela signifie probablement que cette hostilité ne s'est pas traduite par des actes physiques d'opposition.

58 Isaïe Schwartz (Traenheim, 1876 - Paris, 1952), alors grand-rabbin de Strasbourg, est nommé grand-rabbin de France le 23 juin 1939 ; le grand-rabbin de France, plus haute personnalité religieuse de la communauté juive, possède de grands pouvoirs en matière religieuse, exerce une autorité morale sur tous les rabbins et représente le culte juif auprès des autorités.

59 Il s'agit du « triage » opéré par les fonctionnaires de Vichy entre les juifs pouvant bénéficier d'une exemption et ceux pouvant être déportés.

ont été prises à la fin du mois d'août et au début de septembre, n'ont-elles pas entraîné de réactions notables dans l'opinion.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W 1/54

6 – Rapport du préfet de la Région de Limoges, Antoine Lemoine, pour le mois de septembre, au Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur, Cabinet du Secrétaire Général pour l'Administration, Vichy, Limoges, 8 octobre 1942

Juifs

Les mesures prises à l'égard des Juifs étrangers ont produit une impression telle que les remous de l'opinion ne sont pas encore apaisés.

Bien que beaucoup de gens estiment, à part eux, qu'il était temps de décongestionner certaines régions et que des mesures plus complètes et plus radicales, soulageraient les campagnes et amélioreraient le ravitaillement, on parle de persécution.

Le clergé s'émeut et les milieux catholiques s'indignent. Les Juifs recherchent nerveusement toutes protections susceptibles de les préserver, le cas échéant, de nouvelles dispositions qui tiendraient à les refouler en zone occupée.

Juifs

Le ramassage des Israélites étrangers s'est poursuivi au cours du mois de septembre. Beaucoup d'entre eux semblent avoir pu échapper aux mesures prescrites, grâce à de multiples appuis. Leurs coreligionnaires français, en effet, ont mis tout en œuvre pour leur permettre de se soustraire aux recherches. L'attitude de Mlle Yvonne Bernheim, directrice du Centre de Secours Juif de Montintin⁶⁰ (Haute-Vienne), est caractéristique à cet égard.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W 1/44

7 - Rapport du préfet de la Région de Limoges, Antoine Lemoine, pour le mois d'octobre, au Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur, Cabinet du Secrétaire Général pour l'Administration, Vichy, Limoges, le 6 novembre 1942

Juifs

Les Juifs continuent de dévaliser les campagnes et d'exciter l'opinion. On leur est redevable d'une bonne partie des nouvelles fantaisistes qui inquiètent et énervent l'opinion. Ils encombrent hôtels et logements, intriguent et trafiquent selon leur habitude.

Juifs

Le ramassage des Juifs s'est poursuivi dans la Région sans incidents notables. Plusieurs d'entre eux ont trouvé aide et protection auprès d'aryens. C'est ainsi qu'à Limoges, le Directeur des Établissements SOFOURNEL⁶¹ a vraisemblablement aidé l'israélite tchèque Hofmann, sur le point d'être appréhendé, à se soustraire aux recherches. Celles-ci continuent, en attendant, l'examen du cas du Directeur.

Après triage à Nexon, deux convois comptant respectivement 57 et 81 personnes, ont été transportés par voie ferrée au centre national de Rivesaltes⁶².

À Périgueux, l'arrestation de trois israélites étrangers munis de fausses pièces d'identité de Français, a fait découvrir une officine clandestine.

L'enquête en cours permettra sans doute de remonter à la source de ce trafic qui a permis à de nombreux Juifs de ne pas être inquiétés.

Archives départementales de la Haute-Vienne, 185 W 1/44

⁶⁰Situé à Château-Chervix (Haute-Vienne), ce centre a été créé par l'O.S.E. pour héberger des enfants.

⁶¹Les établissements SOFOURNEL fabriquent de l'appareillage électrique ; l'entreprise est implantée à Strasbourg (Bas-Rhin) avec une antenne à Paris et à Limoges (Haute-Vienne).

⁶²Camp de Rivesaltes dans les Pyrénées-Orientales.

Bibliographie

- Les synthèses des rapports des préfets de zone occupée et de zone non-occupée sont disponibles en ligne sur le site de l'Institut d'histoire du temps présent (consulté le 14 novembre 2023), <https://prefets.ihtp.cnrs.fr/prefets/fr/rapports-francais>.
- Alain Giévis, « L'influence des rapports des préfets quant à la politique raciale de Laval », dans *Le Préfet d'hier à aujourd'hui. Actes du colloque de Châteauroux des 18 et 25 mars 2000*, CREDI – Centre universitaire de Châteauroux, Châteauroux, 2001, p. 45-70
- Tal Bruttman, « Les rapports d'information des préfets à Vichy », dans Marc-Olivier Baruch (coordonné par) et Edenz Maurice (textes rassemblés par), *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Institut des Hautes Études du Ministère de l'Intérieur, La Documentation française, Paris, 2021, p. 109-127
- Pierre Laborie, *Penser l'événement, 1940-1945*, collection Folio Histoire, Gallimard, Paris, 2019 (en particulier le chapitre VIII - « Sur le retentissement de la lettre pastorale de Mgr Saliège », p. 157-175)

Comment échapper à la Déportation. L'odyssée d'Esther Naischouler, juive d'origine ukrainienne (mars 1944)

Esther Naischouler est née en 1906 en Ukraine qu'elle et son jeune frère Abraham quittent, après la mort de leurs parents, pour la France afin d'y retrouver un oncle. Ils arrivent à Paris le 7 novembre 1924. Après l'arrestation en août 1941 de son frère – déporté et assassiné à Auschwitz en septembre 1942 –, et après la rafle du Vel' d'Hiv' (16-17 juillet 1942), elle franchit clandestinement la ligne de démarcation en Touraine (fin juillet ou début août 1942). Elle arrive à Châteauroux où elle est contrôlée par la gendarmerie. Début septembre 1942, elle est affectée par la préfecture de l'Indre au centre d'accueil de Douadic ; elle y devient en octobre 1942 responsable de la cuisine.

Le récit qu'elle donne de sa fuite depuis Douadic jusqu'à la région de Pau est une excellente illustration des comportements des Français à l'égard des juifs tels qu'ils ont été étudiés et analysés par Jacques Semelin – des comportements qui expliquent en grande partie pourquoi trois quarts des juifs en France ont échappé à l'extermination planifiée par les nazis, soit le taux de survie le plus élevé d'Europe parmi les États militairement occupés par les Allemands, et cela malgré la collaboration apportée à leur déportation par le gouvernement de Vichy.

Un soir, René L'Herminé⁶³ vint me voir ; nous étions en mars 1944⁶⁴ et il me dit : « Pour vous, Esther, c'est demain. » N'ayant jamais pensé à m'évader, je fus stupéfaite. Et René L'Herminé ajouta : « Si vous restez là, vous serez sûrement prise, mais si vous partez, vous avez une chance de vous échapper. J'ai rencontré Leff⁶⁵, c'est le seul à qui je l'ai dit. » Quand René L'Herminé me parla d'évasion, je pensai immédiatement à rejoindre mes cousins qui avaient une propriété dans le Gers près de Pau⁶⁶ ; il ajouta : « Ce soir, la grille sera ouverte, vous sortirez, vous marcherez droit devant vous et Roger Bécuve⁶⁷ partira à minuit avec les chevaux, il vous rattrapera sur la route et vous emmènera au carrefour d'Anscebon⁶⁸ où vous attendrez l'autobus pour Châteauroux⁶⁹. » René L'Herminé me donna des tickets pour un kilo de pain et du sucre en poudre qu'il avait récupéré. J'ai entendu les chevaux, Roger Bécuve m'a aidé à monter dans la carriole et m'a amené jusqu'aux Quatre-Chemins [*le carrefour d'Anscebon*]. Il faisait froid, la route était sèche mais il y avait de la neige dans les champs.

J'ai attendu plusieurs heures jusqu'au matin et montai dans le car pour Châteauroux. C'est à ce moment précis que j'ai eu très peur que des gendarmes, prévenus par Masson⁷⁰ ne m'ayant pas vu à la cuisine, m'attendent à l'arrivée à Châteauroux ; mais il a pensé que c'était mon jour de repos. Le voyage se passa normalement et, arrivée à Châteauroux, je suis allé à la gare où, vers 10 heures, je pris le premier train qui partait ; c'était le train pour Toulouse⁷¹. J'ai pris mon billet et je suis monté en 3e classe. Dans le train, le peu de monde qui voyageait étaient des Allemands ; je n'ai pas parlé, j'ai regardé. J'avais un petit livre, *Le Nouveau Testament*⁷², que Jacky Fischof⁷³ m'avait donné avant de partir ; je faisais semblant de lire. Je ne fus pas contrôlée jusqu'à Toulouse. Il y avait beaucoup de

63René L'Herminé, ravitailleur du camp de Douadic, engagé dans la Résistance depuis au moins l'automne 1943.

64Date inconnue ; sans doute autour du 8 mars 1944, époque où des juifs furent recherchés dans l'Indre en vue de leur déportation.

65Sacha Leff, juif d'origine russe, également assigné au camp de Douadic, ami d'Esther qui l'épousa en 1952.

66Préfecture du département des Basses-Pyrénées (aujourd'hui Pyrénées-Atlantiques).

67Roger Bécuve, palefrenier et homme à tout faire du camp, engagé dans la Résistance depuis l'automne 1943.

68Carrefour entre la D20 et la D27, à environ 4,5 km du camp de Douadic.

69Préfecture du département de l'Indre.

70Comptable et responsable administratif du camp de Douadic avec lequel Esther est en mauvais termes.

71Préfecture du département de Haute-Garonne.

72Ouvrage rassemblant les écrits relatifs à la vie de Jésus-Christ et à l'enseignement de ses premiers disciples, reconnus par les religions chrétiennes.

73Jacky Fischof, adolescent, juif français assigné avec sa mère (d'origine polonaise) au camp de Douadic, engagé dans la Résistance où il sert d'agent de liaison depuis l'automne 1943.

monde à cause du Vieux Marseille qui était évacué à cet endroit⁷⁴. Cette foule importante me rassurait. J'ai passé toute la nuit avec tout le monde par terre, avec ma ration de pain et un petit peu de sucre en poudre.

Le lendemain matin, je pris un billet et le train pour Pau. Le voyage fut magnifique, sans histoire de contrôle ; on traversa Lourdes⁷⁵ sous un soleil éclatant avec pour fond les Pyrénées enneigées. J'arrivai à Pau au début de l'après-midi ; les Allemands occupaient la ville. Sur le boulevard des Pyrénées, il y avait plusieurs maquisards pendus aux arbres⁷⁶. Je commençai immédiatement à chercher le moyen pour me rendre à Projan⁷⁷, résidence de mes cousins. J'allai à la poste et je demandai ; personne ne connaissait ce village. Je leur dit : « Quand j'écris, ma famille reçoit mes lettres, elles passent bien par ici » ; on me répondit : « Allez à la police », mais je ne pouvais pas ; j'avais bien une carte d'identité que l'on m'avait faite ; le dessus était comme une vraie carte, mais l'intérieur, non ; manquait la nationalité⁷⁸.

La nuit est arrivée et il a fallu entrer dans un hôtel demander une chambre pour la nuit. Ce fut une femme qui me reçut et qui, du premier coup d'œil, comprit que j'étais en peine. Elle m'offrit une assiette de soupe et une chambre. Le lendemain matin, je repartis et, sur son conseil, j'ai acheté une carte Michelin où, naturellement, je n'ai pas trouvé Projan et je suis revenu à l'hôtel. Cette femme me dit : « Je peux vous héberger encore une nuit mais la troisième nuit, je suis obligée de vous déclarer. » Elle n'a rien demandé, ni argent ni papiers. Je suis descendu dans la salle à manger, j'ai étudié ma carte Michelin sur la table et me mit à chercher minutieusement mais je n'avais pas de lunettes car, en partant du camp, j'avais reçu une boule de neige et mes lunettes avaient été brisées. Deux hommes en train de dîner (visiblement deux routiers) me demandèrent : « Que cherchez-vous ? » Je leur répondis : « Un petit village qui s'appelle Projan ». Immédiatement, ils le trouvèrent et me déclarèrent : « Demain matin, nous allons à Bordeaux⁷⁹ et nous passons devant la pancarte Projan, 7 km. On vous déposera là. On partira à 6h00 demain matin. » Je remerciai la dame ; je dormis peu cette nuit-là mais, à 6h00, j'étais en bas.

C'était un camion citerne et je me suis assise entre les deux hommes à l'avant. À peine sortis de Pau, deux feldgendarmes⁸⁰ nous firent stopper. Mon cœur tapait très fort. Ils demandèrent les papiers du camion aux camionneurs. Ils m'ont vu, n'ont rien demandé. Ils tapèrent avec leurs mains sur la citerne et nous donnèrent ordre de partir⁸¹. Il faisait déjà beau. Nous avons bavardé un peu et, au bout de trois heures, on s'arrêta devant une pancarte où était marqué « Projan, 3 km ». Il me restait 20 francs, je voulais leur donner mais ils refusèrent. C'était l'heure de casser la croûte ; ils descendirent du camion et mangèrent sur l'heure, ce fut la dernière image.

Je pris mon chemin en long et j'attaquai les trois kilomètres. Le chemin était très vallonné, ce n'était que descentes et montées. C'est un petit village de 60 personnes, il n'y avait pas un commerçant, ni

74Esther Naischouler semble faire allusion ici à des réfugiés marseillais suite à la rafle des juifs à Marseille (Bouches-du-Rhône) du 22 au 24 janvier 1943 dans le quartier du Vieux-Port puis à la destruction du quartier nord du Vieux-Port à partir du 1er février 1943.

75Département des Hautes-Pyrénées.

76Esther Naischouler fait sans doute allusion à la mort de Joseph Loustalet, arrêté, torturé et pendu le 14 juin 1944 par les Allemands à un arbre en bordure de la place Clémenceau (non loin en effet du boulevard des Pyrénées) ; l'événement est sensiblement postérieur au passage d'Esther Naischouler à Pau (en mars 1944) mais elle a dû en entendre parler un peu plus tard, alors qu'elle résidait non loin de Pau ; peut-être fait-elle aussi la confusion avec les 99 personnes pendues à Tulle le 9 juin 1944 par la 2e division SS « Das Reich » dont Esther a dû aussi entendre parler. Esther n'a donc pu voir de pendus lors de son arrivée à Pau : elle a intégré en toute bonne foi des événements dont elle a entendu parler à son propre récit mémoriel, reconstruisant ainsi sa mémoire.

77Projan, dans le département du Gers.

78Fausse carte d'identité établie en 1943 au nom de « Brunet Simone », née à Dijon, par « un aumônier du Blanc », venu au camp de Douadic avec des cartes d'identité vierges.

79Préfecture du département de la Gironde.

80La Feldgendarmarie est la police militaire allemande.

81Le comportement des feldgendarmes ne manque pas d'interroger ; en quelque sorte, leur « refus (volontaire ?) de voir » et de contrôler Esther Naischouler n'est pas sans évoquer celui des Français anonymes qui lui ont apporté leur aide...

un boulanger mais une église. En route, je rencontraï un petit garçon qui sortait des vaches et des bœufs. Je m'adressai à lui : « Où est la maison de M. Rosen⁸² ? » Il me répondit avec son accent provençal (*sic*) : « Tout là-haut à la grille blanche ». Enfin j'arrivai à la grille blanche. Quand je fus à la grille, j'aperçus une femme très forte sortant de l'étable avec deux seaux ; je ne l'ai pas reconnue. Là, je vis la petite chienne blanche assise sur les marches du perron ; elle n'a pas jappé, elle me connaissait. J'entrai et montai les trois marches qui amenaient dans la cuisine. Dans la cuisine, j'aperçus mon cousin en train de déjeuner qui me reconnut immédiatement. Il était fou de joie, nous étions très unis et, immédiatement, il appela sa femme : « Alice, Alice, c'est Esther ! » Elle arriva de suite... (...)

On me débaptisa aussitôt et, d'Esther, je devins Simone. Immédiatement, mon cousin alla chez le maire à la ferme à côté (...); sur ma fausse carte d'identité, il mit avec toute sa force un "vrai cachet" de Projan.

Le soir, je couchai dans un bon lit (...).

Le lendemain matin, après avoir fait ma toilette, j'aperçus par la petite fenêtre deux gendarmes à pieds. J'eus très peur, pensant que j'avais déjà été signalée. J'entendis ma cousine m'appeler : « Simone, venez déjeuner ! ». J'arrivai et quelle ne fut pas ma surprise de voir les deux gendarmes attablés devant une bouteille de vin en train de bavarder avec mes cousins et d'écouter la radio anglaise. Ils venaient pour ça tous les matins ; mon cousin possédait le seul poste de radio du pays.

Extraits des *Souvenirs d'Esther Naischouler* (collection particulière).
Texte inédit établi, présenté et annoté par Philippe Barlet

Bibliographie

Le comportement de la population française face à la politique antisémite du gouvernement de Vichy, la délation et les déportations opérées par les Allemands dans le cadre de la « Solution finale » a fait l'objet de débats et de diverses études depuis quelques années ; les travaux suivants doivent être particulièrement signalés :

- Jacques Semelin, *Persécutions et entraides dans la France occupée. Comment 75 % des Juifs en France ont échappé à la mort*, Éditions du Seuil/Éditions des Arènes, Paris, 2013
- Jacques Semelin, *La survie des juifs en France, 1940-1944*, CNRS Éditions, Paris, 2018
- Jacques Semelin avec Laurent Larcher, *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Albin Michel, Paris, 2022
- Alexandre Doulut & Lucien Lazare, *Ni héros ni salauds. La population a-t-elle protégé les juifs en France occupée ?*, Éditions Les Bords de l'Eau, 33310 Lormont, 2019

82M. Rosen, cousin d'Esther, est un juif français ; son épouse, Alice, est catholique.

PHOTOGRAPHIES

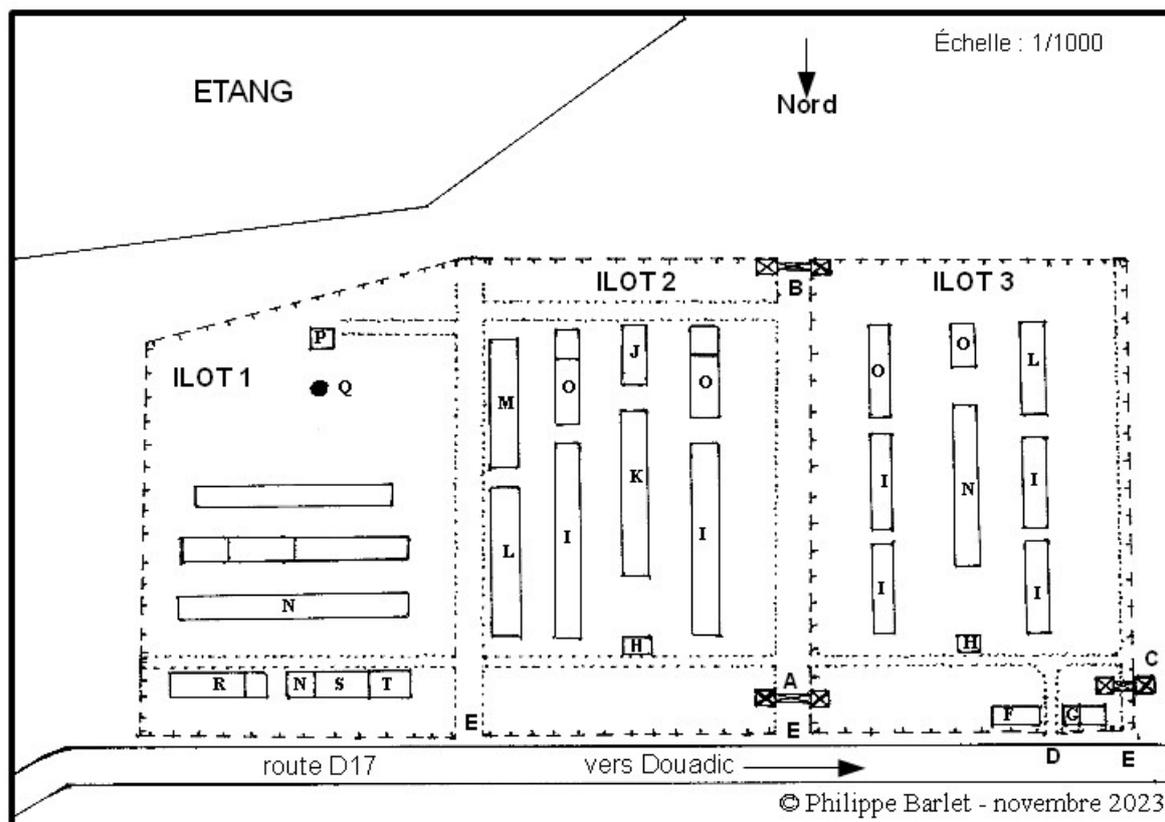
	Page
Vue générale du camp de Douadic, automne 1942	30
Plan du camp de Douadic, fin août 1942	31
Le maquis au camp de Douadic à l'époque de la Libération, mi-septembre 1944	32
Le maquis fête la Libération avec les « hébergés » du camp de Douadic, mi-septembre 1944	33
Deux membres du maquis de Douadic, mi-septembre 1944	34
Membres du maquis de Douadic, fin 1944 ou début 1945	35
Membres du maquis de Douadic, 1944	36
Résister par l'image ? Groupe d'« hébergés » et de cadres du camp de Douadic, mars 1943	37
Jane Billard, assistante sociale et infirmière du camp de Douadic, 1944	38
Esther Naischouler et le personnel des cuisines du camp de Douadic, octobre 1942	39



Vue générale du camp de Douadic, automne 1942 (*coll. particulière*)

La photographie a été prise – probablement par Jane Billard – depuis le mirador B (voir le plan p. 30) et montre plus précisément une vue générale des îlots 1 et 2. Le bâtiment dont le toit est surmonté de trois conduits de cheminée est celui de la cuisine du camp ; immédiatement derrière se situe le réfectoire des « hébergés » ; dans le fond, sur la gauche, la baraque dont on aperçoit la toiture est l’infirmierie du camp (tenue par Jane Billard) ; dans le fond, près du bord droit de la photographie, le bâtiment en forme de tour est le château d’eau du camp.

PLAN DU CAMP DE DOUADIC



LÉGENDE

Tracé des allées du camp

Enceinte de barbelés

- Ilot 1 : zone de réception des internés pour le « triage » (séparée du reste du camp dans les jours qui précèdent la rafle du 26 août 1942)

- Ilot 2 : zone de séjour des internés

- Ilot 3 : zone de séjour des cadres du camp

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - A-B-C : miradors | - L : hangars |
| - D : entrée principale du camp | - M : séchoir |
| - E : autres accès | - N : magasins |
| - F : bureau administratif | - O : points d'eau |
| - G : transformateur | - P : château d'eau |
| - H : WC | - Q : puits |
| - I : dortoirs des internés | - R : infirmerie |
| - J : cuisine | - S : chambre des cadres du camp |
| - K : réfectoire des internés | - T : « popote » |

NOTE SUR LA RÉALISATION DU PLAN

Cet essai de restitution du plan du camp de Douadic à la fin du mois d'août 1942 a été réalisé d'après :

- deux plans identiques manuscrits conservés aux Archives départementales du Loiret, Centre des archives modernes et contemporaines, à Orléans, non datés, réalisés probablement fin 1943 (après la mi-août) ou début 1944 ;
- un plan manuscrit conservé aux Archives départementales de l'Indre, daté du 1^{er} novembre 1944 ;
- les témoignages de M. Herbert Goetz, ancien interné du camp lors de la rafle d'août 1942, et de Mme Jane Billard, assistante sociale et infirmière au camp de Douadic à partir du 26 août 1942 ;
- divers documents d'archives (rapports sur le camp de Douadic).

L'affectation des bâtiments reste néanmoins hypothétique.

Restitution du plan du camp de Douadic à la fin du mois d'août 1942



**Le maquis au camp de Douadic à l'époque de la Libération,
mi-septembre 1944 (coll. particulière)**

N. B. : La photographie originale est floue

Dans le camion se tient un groupe de résistants du maquis de Douadic ; derrière le camion, un autre résistant est coiffé d'un képi. Adossés au camion, un jeune garçon, trois jeunes femmes et, derrière celles-ci, un autre jeune garçon ; sur la droite, une jeune femme tient un enfant dans ses bras ; ces jeunes femmes et ces jeunes garçons sont tous des « hébergés » du camp de Douadic.



**Le maquis fête la Libération avec les « hébergés » du camp de Douadic,
mi-septembre 1944 (*coll. particulière*)**
Membres du maquis et « hébergés » du camp sont mélangés autour de la table.



Deux membres du maquis de Douadic (dirigé par Marcel Maubois) photographiés par Jane Billard (dont l'ombre est visible au premier plan) devant une baraque du camp de Douadic, époque de la Libération, mi-septembre 1944 (coll. particulière)

À gauche, Salomon Zielinecki, « hébergé » au camp de Douadic où il travaille à la cuisine et, à droite, Roger Bécuve, cadre du camp où il est palefrenier et homme à tout faire. Tous deux sont membres du maquis de Douadic ; ils arborent fièrement leurs armes (apparemment des pistolets-mitrailleurs 1944 Marlin UD42 American submachine gun, parachutés en petite quantité), issues sans doute d'un parachutage opéré dans la région de Douadic ; des cordes de parachutes autour du cou prouvent d'ailleurs qu'ils ont participé à la réception de parachutages. Leurs tenues, assez hétéroclites, sont probablement issues du stock de vêtements des chantiers de jeunesse conservé par la préfecture de l'Indre dans une des baraques du camp.



Membres du maquis de Douadic, fin 1944 ou début 1945 (*coll. particulière*)

Au 2^e rang, debout, à gauche, Roger Bécuve, palefrenier et homme à tout faire au camp de Douadic, et, au centre, Salomon Zieliniecki, « hébergé » employé à la cuisine du camp ; ils portent tous deux des tenues récupérées sur les stocks des chantiers de jeunesse conservés par la préfecture de l'Indre dans une baraque du camp de Douadic ; Salomon Zieliniecki porte en outre autour du cou une corde de parachute.



**Membres du maquis de Douadic photographiés dans le camp de Douadic,
date inconnue [1944] (*coll. particulière*)**

À gauche, Joseph Frankenstein, « hébergé » au camp, qui sert comme agent de liaison ; à droite, Salomon Zieliniecki, également « hébergé » au camp où il travaille à la cuisine ; au centre, René L'Herminé, ravitailleur du camp et devenu chef de celui-ci au moment de la Libération, membre important du maquis de Douadic, qui a recruté des combattants au sein des « hébergés » du camp pour le compte du maquis.



Résister par l'image ?

Groupe d'« hébergés » du camp de Douadic photographiés devant une des baraques du camp avec des membres de l'encadrement : au premier rang, au centre, accroupi et entouré d'enfants, Prosper Masson, comptable et responsable administratif du camp de Douadic ; au dernier rang, debout à gauche, René L'Herminé, ravitailleur du camp, mars 1943

(coll. particulière)

Le gouvernement de Vichy qui pratique une politique sociale d'exclusion à l'égard des juifs français et étrangers écartent soigneusement leur présence dans les films dont il soutient la production, notamment dans les films de propagande ; il est donc remarquable que, dans les photographies comme dans le petit film réalisé par Jane Billard en 1943, le personnel d'encadrement du camp apparaisse mêlé aux internés juifs. Certes, ces images n'étaient pas destinées à être diffusées en dehors du camp mais leur réalisation peut apparaître sans aucun doute comme une forme de résistance à la propagande de Vichy.

On remarquera aussi le geste de la main réalisé par la jeune femme juive, « hébergée » au camp où elle est employée comme secrétaire, qui se tient à côté de René L'Herminé ; elle tend deux doigts écartés derrière la tête de René L'Herminé : oreilles de lapin ou bien plutôt « V » de la Victoire ? Début 1941 a été lancée à la B.B.C. (la radio anglaise) la campagne des « V » (« Victoire ») à l'occasion de laquelle Maurice Van Moppès compose « La chanson des V » ; en morse, le « V » est réalisé par trois brèves et une longue, ce qui correspond aux premières mesures de la Cinquième Symphonie de Beethoven ; le « V », référent visuel et sonore, devient l'indicatif radiophonique de l'émission « Les Français parlent aux Français » sur la B.B.C.



Jane Billard, née en 1920, assistante sociale et infirmière du camp de Douadic, photographiée devant la porte de l'infirmérie, été 1944, coll. particulière



Le personnel des cuisines du camp de Douadic ; assise au premier rang, 2^e personne à partir de la gauche, Esther Naischouler, responsable de la cuisine, octobre 1942, coll. particulière

Recueils documentaires, mémoires, récits, films

Recueils documentaires

- *Les synthèses nationales des rapports des préfets pour les zones occupées et non occupées* :

Les synthèses des rapports des préfets de zone occupée et de zone non-occupée sont disponibles en ligne sur le site de l'Institut d'histoire du temps présent (consulté le 14 novembre 2023) : <https://prefets.ihp.cnrs.fr/prefets/fr/rapports-francais>.

- *Les « Justes parmi les nations »* :

La liste et les biographies, accompagnées parfois de documents, des « justes » de France (y compris ceux du département de l'Indre) sont disponibles en ligne sur le site de Yad Vashem France (consulté le 14 novembre 2023) : <https://yadvashem-france.org/recherche-justes/>

- *Le Musée de la Résistance en ligne* :

Il propose de très nombreux documents commentés sur l'histoire de la Résistance (affiches, tracts, lettres, journaux, photos...) et des fiches historiques (consulté le 18 novembre 2023) : <https://museedelaresistanceenligne.org/>

Recueils documentaires sur l'Indre :

- Maurice Nicault, Jacques Greslier et Noël Ravat, *L'Indre dans la Seconde Guerre mondiale*. 1^{er} fascicule : *Les années noires (1939-6 juin 1944)*, C.D.D.P. de l'Indre, Châteauroux, 1981

- Maurice Nicault, Jacques Greslier et Noël Ravat, *L'Indre dans la Seconde Guerre mondiale*. 2^e fascicule : *La Libération (juin 1944-8 mai 1945)*, C.D.D.P. de l'Indre, Châteauroux, 1983

- Philippe Barlet, *Les camps et la déportation des juifs dans l'Indre. Douadic - Montgivray - La Vernusse, 1940-1944. Textes et documents*, Réseau Canopé. Site de Châteauroux, 2015, en ligne (consulté le 14 novembre 2023) : <https://docplayer.fr/32168951-Les-camps-et-la-deportation-des-juifs-dans-l-indre.html>

- Philippe Barlet, *Écrits de la Résistance dans l'Indre, juin 1940-juin 1944*, Éditions Points d'Encre, Éguzon, 2010

Mémoires et récits concernant l'Indre :

- Gilbert Martal, *Un arbre en Israël*, Éditions du Cosmogone, Lyon, 2003

L'auteur, enfant, a été caché à Bouesse (Indre) dans la famille Lavillonnière.

- Albert Szyfman, *Une enfance juive dans la tourmente du XX^e siècle. Nouni, roi d'Aiguebelette*, Éditions Le Manuscrit, Paris, 2012

Albert Szyfman et ses parents, réfugiés à Aigurande sont arrêtés et conduits au camp de Douadic lors de la rafle du 26 août 1942 ; ces souvenirs sont malheureusement en partie romancés.

La biographie d'un résistant juif dans l'Indre :

- Yael Vered, *Là où il n'y a pas d'hommes, tâche d'être un homme...*, Éditions Parole et Silence, CH-1950 Sion, 2006

L'ouvrage est une biographie de Félix Goldschmidt, réfugié à Mézières-en-Brenne et résistant ; cette biographie est malheureusement romancée et il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui appartient à l'histoire de ce qui est imaginé. Sur Victor Goldschmidt, on peut lire le témoignage d'André Plateaux, "J'étais Z.U. 19" Agent secret, Imprimerie Gaignault, Issoudun, 1970, p. 129-132.

Filmographie

- Le film réalisé par Jane Billard dans le camp de Douadic en 1943 est en ligne sur le site *Mémoire de Ciclic* (consulté le 18 novembre 2023) : <https://memoire.ciclic.fr/12394-camp-de-douadic>

- Le film de Paul (Pavel) Engelmann tourné dans l'été 1941 dans le camp de Beaune-la-Rolande, est en ligne sur le site du United States Memorial Holocaust Museum (consulté le 26 octobre 2023) : <https://collections.ushmm.org/search/catalog/irn721928>

- Jacques Merlaud et Philippe Barlet, *La Nasse*, 5^e Planète, 2006 ; le film qui relate l'histoire du camp de Douadic est en ligne sur le site *Mémoire de Ciclic* (consulté le 18 novembre 2023) : <https://memoire.ciclic.fr/12392-nasse-la-douadic-1942-1945>